

Rapport sur l'antisémitisme 2021

en Suisse alémanique,
italienne et rhéto-romane



Stiftung gegen
Rassismus und
Antisemitismus

Fondation contre le racisme et l'antisémitisme
Fondazione contro il razzismo e l'antisemitismo
Foundation against racism and antisemitism



Sommaire

- Avant-propos **3**
- Tableau synoptique **5**
- 1. Analyse générale **6**
- 2. Statistiques **10**
 - 2.1 Incidents recensés en 2021
 - 2.2 Incidents en ligne
 - 2.3 Déclencheurs
- 3. Les incidents les plus graves **18**
- 4. Situation en Suisse italienne **19**
- 5. Synthèse nationale
- 6. La sécurité des communautés juives en Suisse **21**
- 7. Recommandations **22**
- 8. Résultats de l'enquête sur le vivre-ensemble **23**
- 9. Les condamnations **25**
- 10. Les interventions **26**
- 11. Prévention de l'antisémitisme **27**
- 12. Les développements positifs en 2021 **28**
- 13. Le contexte européen et international et la situation en Suisse **29**
- 14. Les algorithmes – la programmation contre la haine sur Internet
- 15. Annexes **31**
 - 15.1 Données
 - 15.2 Méthodologie
 - 15.2.1 Comment la FSCI prend connaissance des incidents
 - 15.2.2 Démarche de la recherche sur Internet
 - 15.2.3 Délimitation géographique
 - 15.2.4 Comportement de signalement
 - 15.2.5 Définitions : antisémitisme, antisionisme, critique envers l'État d'Israël
 - 15.2.6 Incidents et catégories
 - 15.3 Résumé



Site Internet

Avant-propos

L'atmosphère est tendue en Suisse. La persistance de la pandémie affaiblit la cohésion de la population suisse et fait émerger de nouveaux conflits entre les groupes les plus divers. Il n'est guère surprenant, dans ces conditions, que prospèrent les idées et comportements antisémites. Le désir de trouver une explication à l'épidémie et d'en venir à bout amène de nombreuses personnes à rechercher un bouc émissaire pour lui demander des comptes. Ainsi que par le passé déjà, les juives et les juifs sont rapidement désignés comme coupables, ce qui fait que les théories du complot antisémites progressent également.

Dès avant la crise, nous avons pu observer un certain accroissement des incidents antisémites. La pandémie a encore accentué cette tendance. La crise du coronavirus sert donc d'agent renforçateur aux attitudes antisémites existant dans la société. Alors que d'autres déclencheurs, comme le conflit armé au Proche-Orient, ont un effet limité à quelques jours ou semaines, la pandémie est un déclencheur qui persiste maintenant depuis presque deux ans sans discontinuer. Auparavant, l'omniprésence des théories du complot antisémites était déjà préoccupante. Mais l'irruption du coronavirus a pratiquement fait exploser le nombre des adeptes de théories complotistes. Dans ces conditions, les théories à connotation antisémite se multiplient également.

Cette crise qui affaiblit et ébranle la cohésion sociale a des conséquences : la limite de ce qui peut être dit en public se déplace sensiblement. Le seuil d'inhibition baisse, les ressentiments gagnent en virulence et, parfois, la haine se transforme même en actes, dont certains juives et juifs ont fait les frais. Les profanations de synagogues début 2020, durant la deuxième vague du coronavirus et sous l'influence du deuxième confinement, témoignent fortement de ces tendances.

La recrudescence des envois antisémites illustre également le nouveau climat qui règne actuellement. La FSCI et la GRA ont toujours mis en garde contre le fait que les paroles peuvent être suivies d'actes.

S'y ajoute la propension croissante à comparer les mesures de lutte contre le coronavirus avec la Shoah et le régime national-socialiste. Ces comparaisons sont erronées, absurdes et condamnables. Et même si elles ne sont pas en soi antisémites, elles durcissent le climat et créent un terrain favorable à l'émergence de préjugés, de stéréotypes et de comportements antisémites.

Pour toutes ces raisons, nous demandons aux responsables politiques d'élaborer une stratégie d'ensemble susceptible de neutraliser les situations qui nourrissent l'antisémitisme. Concrètement, l'État doit investir davantage dans des formations pour lutter contre les théories du complot, mieux soutenir les projets de prévention et, enfin, s'engager en faveur d'un monitoring de l'antisémitisme et du racisme et examiner les moyens juridiques de réprimer les discours de haine.

Pourtant, cet appel ne s'adresse pas uniquement à la Confédération et aux institutions. Nous l'adressons à l'ensemble de la population civile et lui demandons de faire entendre sa voix, avec plus de force et de détermination, afin de faire pièce à l'atmosphère actuelle.

En tant que société, nous devons revenir à une culture de discussion factuelle et raisonnable et nous opposer à l'antisémitisme et au racisme de manière considérable et résolue.

Ralph Lewin, président de la FSCI et
Pascal Pernet, président de la GRA



Signaler un incident antisémite



Avez-vous vécu ou observé un incident antisémite ?

Avez-vous découvert un message antisémite sur les réseaux sociaux ?

Contactez-nous via

+41 43 305 07 77

incident@swissjews.ch

swissjews.ch/signalerincident

[Signaler un incident](#)

Peuvent être signalés auprès de l'antenne de la FSCI, les incidents antisémites personnellement vécus ou observés en Suisse allemande, italienne ou rhéto-romane. Ce peut être des agressions physiques et des insultes, des graffitis, des lettres et des messages ou des articles et des commentaires trouvés sur Internet et les médias sociaux. Nous analysons et catégorisons ces incidents et conseillons les personnes concernées.

Même si vous n'avez pas l'assurance qu'il s'agisse d'un incident antisémite, vous pouvez nous contacter. Nous vous aiderons volontiers à le définir.



Tableau synoptique

53

Incidents
(monde
analogique)

dont

0

Voie de fait

1

Déprédation

7

Graffitis

16

Insultes

26

Propos

3

Postures

806

Incidents
(en ligne)

dont

51%

Théories du complot

37%

Antisémitisme général

8%

Antisémitisme
en lien avec Israël

4%

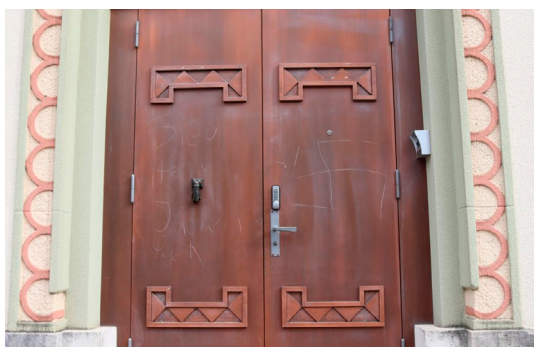
Négation ou
banalisation de
la Shoah



1. Analyse générale

Antisémitisme dans le monde analogique

Par rapport à l'année précédente, on constate une augmentation des incidents antisémites enregistrés dans le monde analogique (2021 : 53, 2020 : 47), augmentation due notamment aux envois antisémites (2021 : 23, 2020 : 15). En ce qui concerne les insultes (16) et les propos proférés en public (7), l'augmentation est plus



Porte d'entrée de la synagogue de Bienne dans laquelle des propos antisémites et une croix gammée ont été gravés à l'aide d'un objet tranchant.

faible par rapport à 2020. En revanche, on note un certain recul dans les graffitis (7). Fort heureusement, aucune voie de fait n'a été signalée en 2021. Il faut toutefois envisager que nous continuerons à ignorer le nombre réel d'insultes et de propos, car nombreux sont les incidents qui ne sont signalés ni à la FSCI ni à la police. Une carence inévitable lorsque la saisie se fonde sur des signalements volontaires. Malgré tout, en admettant que le comportement de signalement reste à peu près identique, il est possible d'effectuer des comparaisons au fil du temps.

Antisémitisme en ligne

Dans le monde numérique, l'antisémitisme continue d'augmenter. Ainsi, au cours de l'année sous revue et par rapport à 2020 (485), un nombre nettement plus important d'incidents en ligne a été signalé (806), ce qui représente une hausse de 66%. La majorité des incidents observés et signalés provenait du système de messagerie Telegram (61%) et du service de messages brefs Twitter (28,2%). Une plus faible proportion a été repérée sur Facebook et dans les colonnes de commentaires des médias en ligne.

Il y a plusieurs raisons au faible nombre d'incidents notés sur Facebook : d'une part, de nombreux journaux ont renoncé à publier sur leurs profils Facebook des articles sur le judaïsme ou le conflit du Proche-Orient car, au cours des années précédentes, ceux-ci avaient chaque fois entraîné de nombreux commentaires non contrôlés et ouvertement antisémites. D'autre part, en réaction aux critiques massives auxquelles il a été confronté, le réseau Facebook a commencé à éliminer d'une façon plus rapide et plus complète les posts et groupes antisémites ce qui, si l'on en croit les articles de presse, a également eu des répercussions en Suisse. En conséquence, de nombreux utilisateurs et utilisatrices souhaitant diffuser des contenus antisémites se sont tournés vers d'autres plateformes (par exemple Telegram). D'ailleurs, c'est ce que certains internautes eux-mêmes ont expliqué sur Telegram. Il est réjouissant de voir que le nombre d'incidents antisémites dans les colonnes de commentaires des portails en ligne des médias a continué à diminuer. Un fait qui démontre que la plupart des rédactions ont pris conscience de leur responsabilité et, notamment pour ce qui est de thématiques épineuses, ont instauré un contrôle rigoureux ou même n'ont pas libéré la colonne de commentaires. Une exception dans l'année sous revue : l'article publié sur « Inside Paradeplatz » qui a conduit à un total de 15 commentaires antisémites.



Il n'est souvent pas facile d'attribuer une couleur politique ou une origine sociale aux auteurs et autrices de commentaires antisémites.

Là où une classification est possible, on peut constater que les milieux les plus divers sont présents : extrême droite ou extrême gauche, défenseurs radicaux des animaux, musulmans extrémistes, mais aussi ce qu'on appelle le « centre de la société ».

L'antisémitisme des « rebelles du corona »

Depuis le début de la pandémie du coronavirus, au printemps 2020, certains groupes se sont formés en Suisse, qui se sont opposés aux mesures censées endiguer la pandémie. Ils sont ici réunis sous l'étiquette « rebelles du corona », choisie par une majorité des groupes eux-mêmes. Autant que la FSCI puisse en juger, leurs membres s'organisent par l'intermédiaire de chats de groupes sur Telegram et orchestrent régulièrement des manifestations plus ou moins importantes dans toute la Suisse. Ces deux dernières années, Telegram surtout a servi de canal aux personnes professant des opinions extrêmes ou des théories complotistes et a gagné en importance. Parmi les « rebelles du corona » se trouvent de nombreux adeptes de ce type de théories. C'est pourquoi, dès mai 2020, plusieurs de ces chats ont été suivis par le monitoring de la FSCI.

Comme le précédent rapport le mentionnait déjà, on a pu constater que les contenus antisémites continuent d'être largement diffusés dans ces chats de groupes. Bien qu'il y ait eu une recrudescence des contenus antisémites en 2021, on ne peut affirmer que ce soit une idéologie majoritaire. Une grande partie des posts antisémites provient d'une poignée d'utilisateurs et utilisatrices. Nombre de ces posts antisémites ne sont pas immédiatement reconnus comme tels par tous les internautes, car ils sont codés ou formulés de manière alambiquée. Or, on ne peut contrer ces propos

qu'en cas d'antisémitisme ouvert. Au cours de l'année sous revue, 451 incidents ont été enregistrés dans l'entourage des « rebelles du corona », ce qui représente un nombre nettement plus élevé que l'année précédente (143). Cela, même si en 2020, ces chats n'avaient été surveillés par le monitoring de la FSCI que durant huit mois. Ce chiffre représente plus de la moitié des incidents enregistrés en ligne dans ce rapport et ne doit donc pas être négligé ou considéré comme anodin. Si l'on estime que ces groupes comprennent parfois plusieurs milliers de membres, qui postent entre cent et près de mille messages par jour, ce chiffre paraît proportionnellement peu important. Cependant, le pourcentage encore plus élevé d'incidents liés au coronavirus et enregistrés en ligne cette année démontre que la pandémie a été un formidable déclencheur et que les « rebelles du corona » attirent des personnes aux idées antisémites et extrémistes.

Comparaisons avec la Shoah

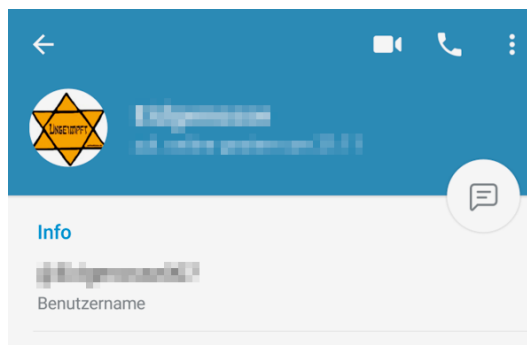
Souvent observées dans le milieu des « rebelles du corona », aussi bien dans les chats de groupes que dans les manifestations, les comparaisons inappropriées avec le régime national-socialiste ainsi qu'avec la persécution et l'assassinat de la population juive pendant la Shoah continuent de poser un problème important et sérieux. Ainsi, on a pu voir des « étoiles juives » portant les inscriptions « non vacciné » ou « certificat Covid » sur Telegram, mais aussi dans les manifestations. Ces comparaisons se sont encore multipliées avec l'entrée en vigueur du certificat Covid et ont même été relayées par de célèbres faiseurs et faiseuses d'opinions. La FSCI et la GRA ont donc lancé plusieurs appels pour demander que l'on renonce à de telles comparaisons, appels entendus et débattus dans le monde politique et la société civile.

Comparer les mesures de lutte contre le coronavirus avec la Shoah et la dictature nationale-



socialiste est dénué de toute réalité et véritablement indécent. Selon la définition de l'antisémitisme de l'IHRA, ces comparaisons ne peuvent toutefois pas être classées comme antisémites et ne peuvent donc pas non plus être rattachées à la catégorie « banalisation de la Shoah ». Aussi, tant que ces comparaisons ne dévalorisent pas la Shoah intentionnellement et ouvertement, elles ne sont pas considérées comme des incidents antisémites dans le présent rapport. Des recherches ont démontré que dans l'entourage des « rebelles du corona », la plupart des gens n'utilisent pas ces comparaisons dans l'intention de banaliser les souffrances et les horreurs subies par les victimes de la politique d'exclusion, d'expulsion et d'extermination des nationaux-socialistes, mais plutôt pour donner un poids considérable à leur propre rôle de victimes.

Bien qu'en soi et dans ce contexte, les comparaisons ne soient pas antisémites, leur quantité, leur fréquence et leur propagation conduisent à affaiblir la perception des événements de l'époque et donc, à les minimiser.

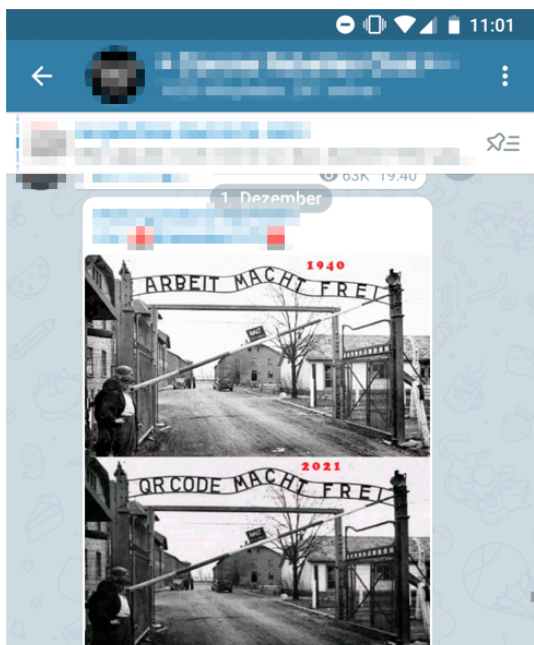


Profil d'un utilisateur de Telegram : « non vacciné », Messages.

Négation et banalisation de la Shoah

Dans cette catégorie de contenus, 38 incidents ont été relevés au cours de l'année sous revue. Des quatre catégories, elle est donc la plus petite et cependant le nombre d'incidents a augmenté (2020 : 25). Certaines déclarations très claires niaient franchement la Shoah : par exemple, le fait que six millions de juifs aient été assassinés ou que des camps d'extermination avec des chambres à gaz aient existé. Dans certains cas, des mots comme « prétendument » ou « soi-disant » étaient utilisés pour travestir le négationnisme. La banalisation de la Shoah comprend d'une part des commentaires et des posts contenant des plaisanteries de mauvais goût ou des déclarations selon lesquelles les camps de concentration « n'ont pas été si terribles que ça » ; d'autre part, on lit régulièrement des phrases telles que « Hitler n'a malheureusement pas pu terminer son travail ». Parmi les 38 incidents de cette catégorie, on en compte 28 qui nient la Shoah et 10 qui la banalisent.

De telles déclarations se retrouvent dans les milieux les plus divers. Dans les cercles d'extrême droite, le génocide perpétré contre les juifs est à la fois nié et glorifié. Mais peu de personnes responsables de ces commentaires et posts négationnistes ou banalisants peuvent être affectées à une classe sociale spécifique.



Post établissant une comparaison avec la Shoah : « Le travail rend libre » → « Le code QR rend libre ».

L'antisémitisme en lien avec Israël

Avec 74 incidents (en ligne et dans le monde analogique), l'antisémitisme lié à l'État d'Israël a été un peu plus fréquent que l'année précédente (62). Une majorité des incidents est concentrée sur les mois d'avril, de mai et de juin, durant une nouvelle aggravation du conflit au Proche-Orient. Le reste du temps, les médias se sont plutôt focalisés sur la pandémie du coronavirus et, comme l'année dernière, ont donc moins parlé du conflit au Proche-Orient, ce qui a réduit le nombre de déclencheurs pouvant conduire à certains incidents. Une comparaison intéressante peut être faite avec l'année 2014 : à cette époque, le conflit entre Israël et le Hamas dans la bande de Gaza a été un déclencheur si puissant que les incidents en ligne se sont multipliés. En 2021, la pandémie du coronavirus a tellement dominé le discours public que le déclencheur en lien avec Israël a eu une influence bien moindre sur les incidents en ligne.

L'antisémitisme lié à Israël prend des formes très diverses et présente de multiples facettes. Les auteurs et autrices de ces commentaires et posts sont issus des milieux les plus divers, avec une prédominance des milieux musulmans extrémistes et d'extrême gauche. Mais certains d'entre eux semblent également provenir de ce que l'on pourrait appeler le « centre de la société ».

Théories complotistes

Parmi tous les incidents, la part des théories complotistes qui, souvent, débouchent sur les conclusions les plus absurdes et se fondent la plupart du temps sur une conjuration planétaire ourdie par les juifs, a été plus importante durant l'année sous revue que ces dernières années. Entretemps, 51% de tous les incidents en ligne ont pour contenu des théories complotistes antisémites contemporaines qui,

circulant presque exclusivement sur Internet, forment la plus grande des quatre catégories de contenus. Il est frappant de constater qu'un grand nombre d'adeptes de ces théories complotistes mêlent souvent certaines théories du complot relativement anciennes à la pandémie du coronavirus. Ainsi, le « génocide perpétré contre les Blancs », soi-disant orchestré par les juifs, ne doit plus seulement se produire par l'immigration de personnes noires et musulmanes, mais aussi par la vaccination, qui stérilise ou tue les gens.

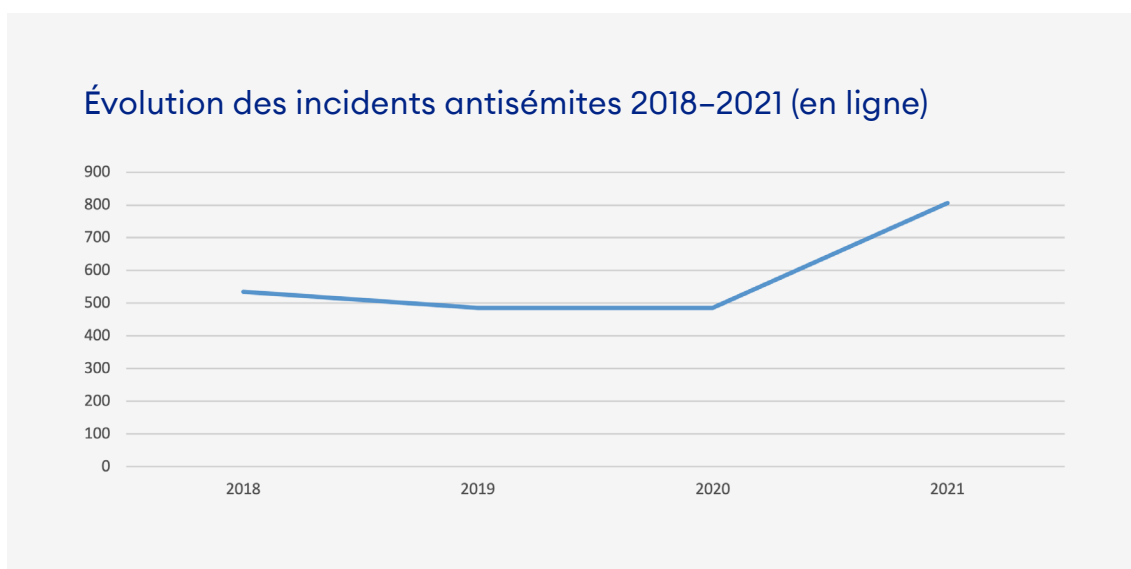
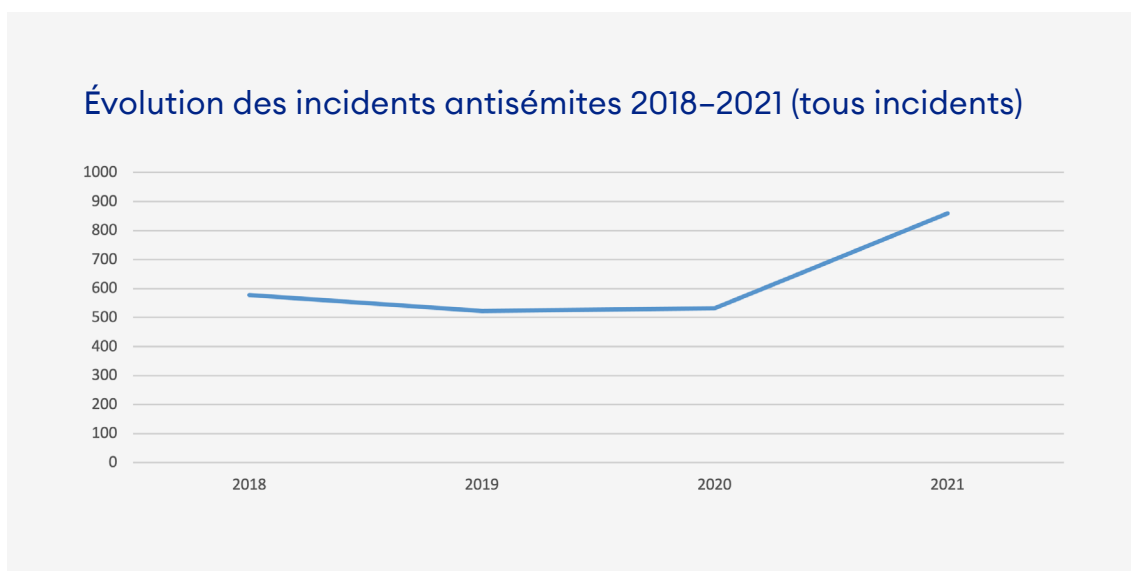
La publication des « Protocoles des Sages de Sion » par le parti des Suisses nationalistes d'extrême droite PNOS dans son magazine *Harus* montre que même la théorie du complot antisémite la plus ancienne et la plus éculée continue de faire fureur. Manifestement falsifié, ce texte serait le procès-verbal d'une réunion de « conspirateurs juifs », qui y exposeraient leurs projets de domination mondiale. Les « protocoles » ont été rédigés vers 1900 en Russie par des antisémites et ont été colportés ensuite dans le monde entier. La publication de ce pamphlet antisémite ne fait qu'alimenter sciemment le mythe de la conjuration planétaire ourdie par les juifs. C'est pourquoi, la FSCI a déposé une plainte auprès du Ministère public de l'Oberland bernois pour violation de la norme pénale sur le racisme, art. 261bis CP. Reconnue coupable de discrimination raciale par ordonnance pénale du Ministère public du canton de Berne, la direction du PNOS a ensuite été condamnée à une peine pécuniaire avec sursis et à une amende.



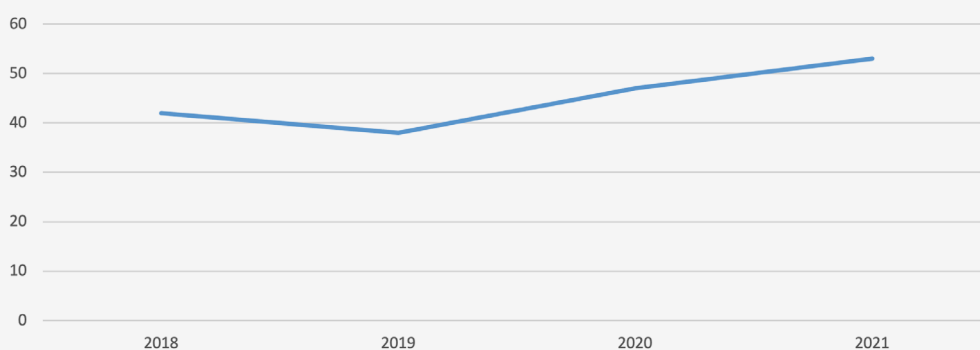
2. Statistiques

2.1 Incidents de l'année 2021 en Suisse alémanique, italienne et rhéto-romane

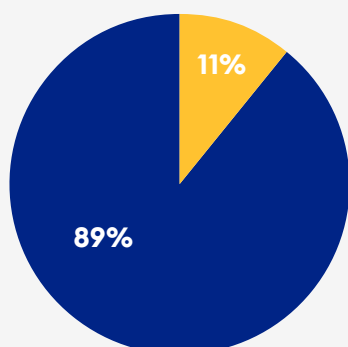
Évolution chronologique des incidents antisémites



Évolution des incidents antisémites 2018–2021 (monde analogique)



Répartition des incidents

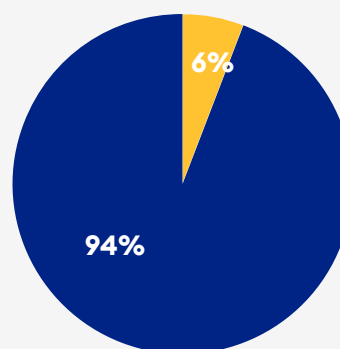


Répartition selon les incidents signalés et observés (tous incidents)

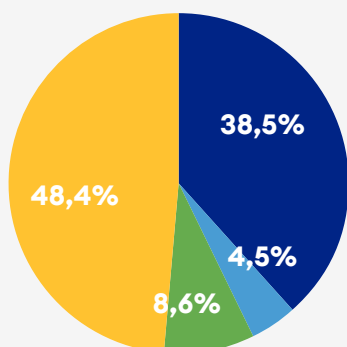
- Incidents signalés **11%**
- Incidents observés **89%**

Répartition des incidents entre le monde analogique et le monde numérique

- Incidents monde analogique **6%**
- Incidents en ligne **94%**



Répartition des incidents en fonction du contenu

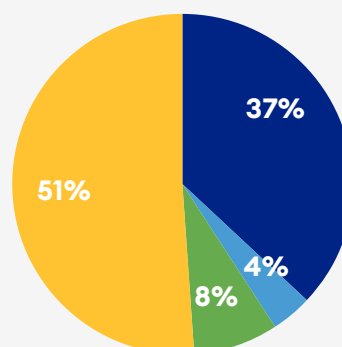


Répartition en fonction du contenu (tous incidents)

- Antisémitisme général **38,5%**
- Négation et banalisation de la Shoah **4,5%**
- Antisémitisme en lien avec Israël **8,6%**
- Théories complotistes antisémites **48,4%**

Répartition en fonction du contenu (en ligne)

- Antisémitisme général **37%**
- Négation et banalisation de la Shoah **4%**
- Antisémitisme en lien avec Israël **8%**
- Théories complotistes antisémites **51%**

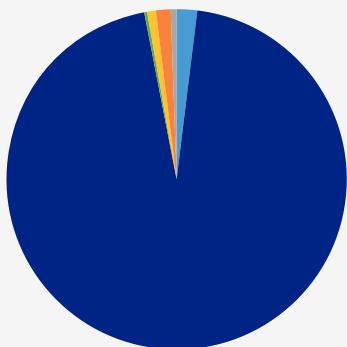


Répartition en fonction du contenu (monde analogique)

- Antisémitisme général **66%**
- Négation et banalisation de la Shoah **13%**
- Antisémitisme en lien avec Israël **11%**
- Théories complotistes antisémites **10%**



Répartition des incidents en fonction de la forme

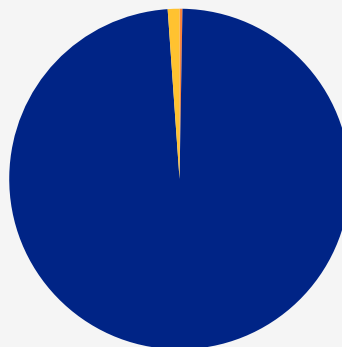


Répartition en fonction de la forme (tous incidents)

- Insultes **2%**
- Propos **95,5%**
- Déprédations **0,1%**
- Graffitis **0,8%**
- Caricatures **1,2%**
- Postures **0,3%**

Répartition en fonction de la forme (en ligne)

- Insultes **0,1%**
- Propos **98,6%**
- Caricatures **1,3%**



Répartition en fonction de la forme (monde analogique)

- Voies de fait **0%**
- Insultes **30%**
- Propos **49%**
- Déprédations **2%**
- Graffitis **13%**
- Postures **6%**

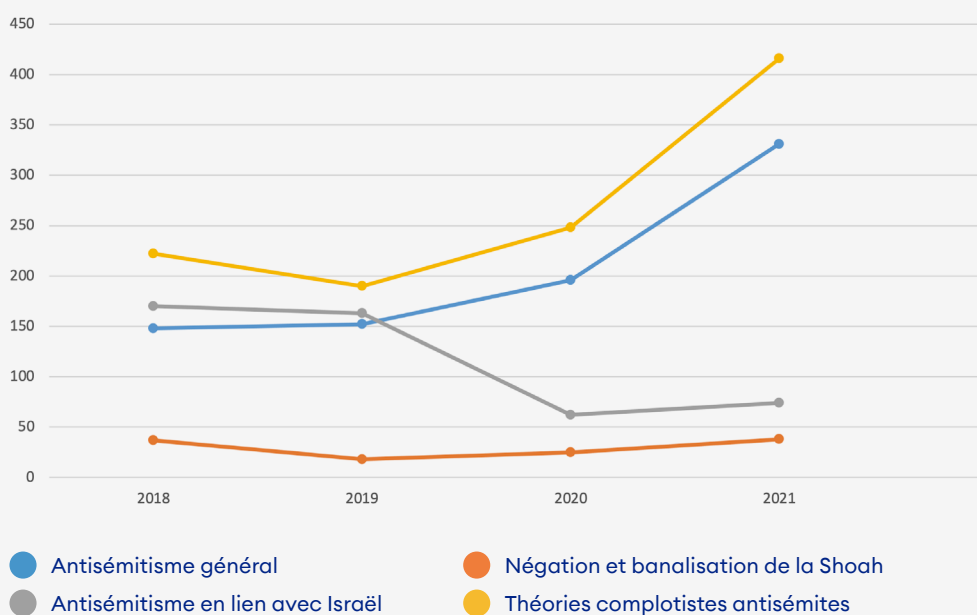


Comparaison mensuelle de tous les incidents survenus au cours des années 2020 et 2021

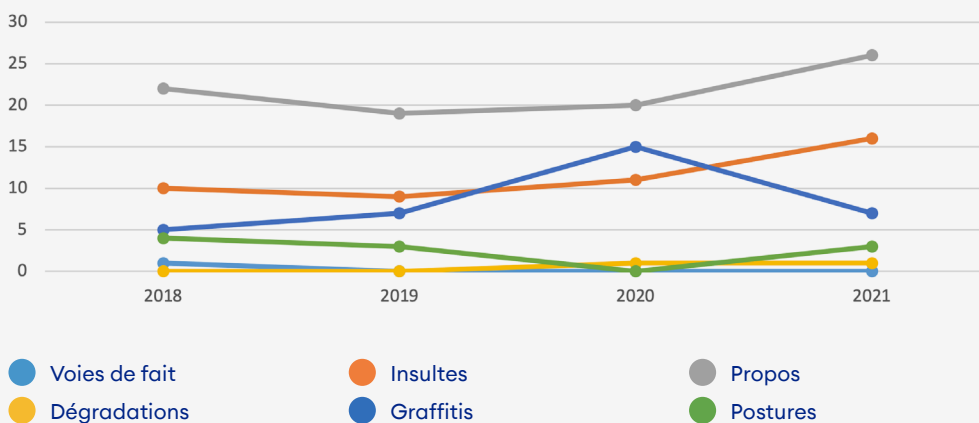
	Ensemble des incidents		dont actes		dont envois		dont en ligne	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Janvier	42	62	2	4	4	1	36	57
Février	75	54	1	2	2	3	72	49
Mars	105	29	0	1	4	0	101	28
Avril	71	38	5	2	1	2	65	34
Mai	103	43	5	6	4	1	94	36
Juin	63	32	5	3	2	1	56	28
Juillet	82	42	1	3	1	1	80	38
Août	74	21	5	2	1	0	68	19
Septembre	62	39	0	1	2	1	60	37
Octobre	59	42	3	2	0	1	56	39
Novembre	77	74	1	5	2	1	74	68
Décembre	46	56	2	1	0	3	44	52
Total	859	532	30	32	23	15	806	485

Évolution chronologique des incidents depuis 2018

Évolution chronologique en fonction du contenu (tous incidents)



Évolution en fonction de la forme (monde analogique)



2.2 Incidents en ligne

Saisie des incidents en ligne

Le monitoring de l'antisémitisme en ligne comporte quelques difficultés. En raison du nombre élevé des posts, il n'est pas aisé de couvrir toutes les plateformes de médias sociaux et toutes les occurrences en ligne, même si l'on dispose de ressources importantes. Aussi, les cas recensés ne servent-ils pas à déterminer le niveau absolu des déclarations antisémites sur la Toile. Toutefois, la FSCI réussit, à l'aide de son monitoring en ligne, à saisir certaines tendances et ambiances et à les reproduire dans le rapport sur l'antisémitisme. Les chiffres ainsi collectés aident également à élaborer l'analyse qualitative la plus pertinente possible.

Répartition des incidents en ligne

Le tableau suivant montre où ont été enregistrés les incidents en ligne. Il convient de noter qu'en ce qui concerne les médias (*Nau, Tages-Anzeiger, Basler Zeitung, etc.*), seuls ont été décomptés les incidents observés dans les colonnes de commentaires des sites Internet des médias en question. Les commentaires aux articles publiés sur les pages Facebook des médias sont décomptés dans la catégorie « Facebook ».

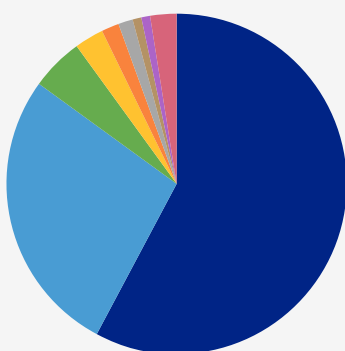
Il va de soi que nous ne pouvons savoir combien de commentaires en ligne ont été supprimés par les médias ou les plateformes de médias sociaux avant d'être publiés ou avant que nous ne les découvrons. Cependant, divers médias ont prévenu la FSCI qu'ils n'avaient pas publié certains articles parce qu'ils auraient provoqué une énorme quantité de commentaires au contenu antisémitique, entre autres. Par rapport à l'année 2020, des contenus antisémites ont été de nouveau observés sur Facebook. Des 33 incidents enregistrés,



	Telegram	Twitter	Facebook	Inside Paradeplatz	Nau	Instagram	SRF en ligne	Blick	Autres	Total
Janvier	19	14			1				2	36
Février	36	16	3	13	1	2			1	72
Mars	64	28	3		4	1			1	101
Avril	37	26							2	65
Mai	45	31	6		1	4	3		4	94
Juin	23	32	1							56
Juillet	49	23	7						1	80
Août	51	13	2						2	68
Septembre	43	15	2							60
Octobre	43	8	1		1			2	1	56
Novembre	54	16	3			1				74
Décembre	28	5	8	2					1	44
Total 2021	492	227	36	15	8	8	3	2	15	806
Pourcentages	61%	28,2%	4,5%	1,9%	1%	1%	0,4%	0,2%	1,9%	100%

seuls 4,2% proviennent de cette plateforme. D'une part, du fait de la pandémie du coronavirus, moins d'articles ont été publiés sur des sujets qui auraient pu constituer des déclencheurs de commentaires antisémites (conflit au Proche-Orient, vie juive). D'autre part, nombreux sont les médias qui ont renoncé à publier de tels articles sur leur profil Facebook. Cela explique pourquoi le nombre de propos antisémites en réaction aux articles publiés

sur Facebook, mais aussi dans les colonnes de commentaires des médias, a diminué. Le nombre d'incidents sur Twitter est resté sensiblement le même (221) et représente 28,1% du total des incidents en ligne. Observés depuis mai 2020, les chats de groupes concernant le « coronavirus » sur Telegram ont toutefois continué à susciter de nombreux incidents antisémites et représentent 62,2% des incidents en ligne en 2021.



Répartition des incidents en ligne selon les plateformes

- Telegram **61%**
- Twitter **28,2%**
- Facebook **4,5%**
- Inside Paradeplatz **1,9%**
- Nau **1%**
- Instagram **1%**
- SRF en ligne **0,4%**
- Blick **0,2%**
- Autres **1,9%**

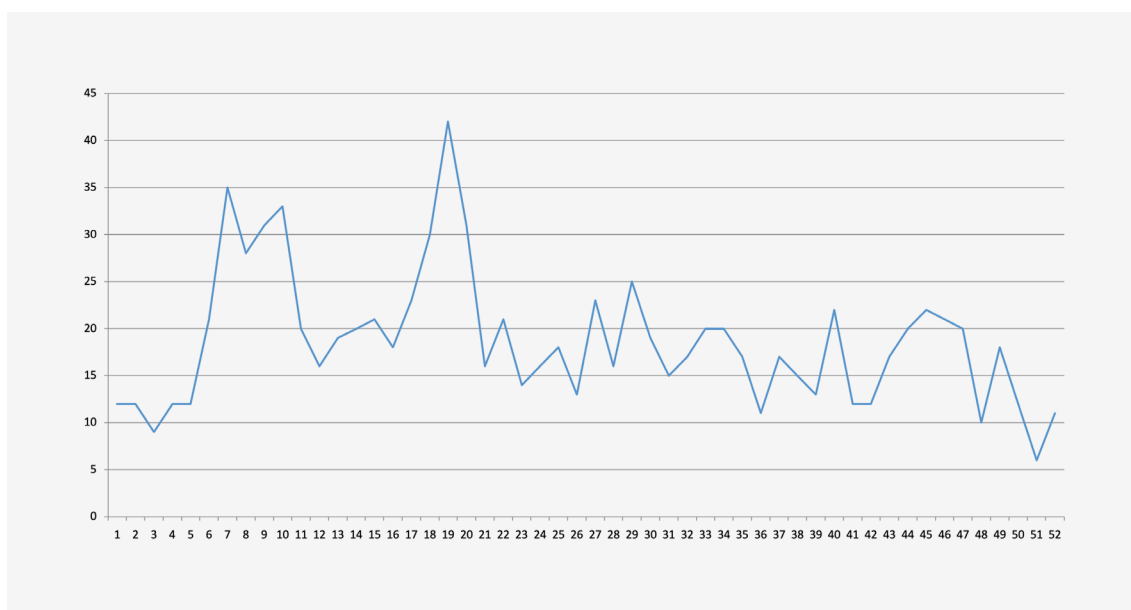
2.3 Déclencheurs

On entend par « déclencheurs » des circonstances ou des événements entraînant, durant une période limitée, une augmentation massive du nombre d'incidents antisémites et de cas limites. Ils peuvent avoir pour origine soit des développements internationaux (par exemple, en relation avec le Proche-Orient) ou nationaux (votations locales, procès, etc.) soit encore des faits relatés par les médias.

Dans le diagramme ci-dessous sont répertoriés tous les incidents et cas limites en fonction des semaines durant lesquelles ils se sont produits. On voit ainsi que l'année sous revue a connu toute une succession de pics dont la plus grande partie ne peut pas être attribuée à un déclencheur spécifique puisque le déclencheur « pandémie du coronavirus » a conditionné toute l'année.

Les pics suivants ont pu être attribués à un déclencheur particulier :

- Semaine 7 : un article du site « Inside Paradeplatz » publiant plusieurs préjugés sur les juifs ainsi que la réplique de Ralph Lewin, président de la FSCI, a conduit à de nombreux commentaires antisémites et limites dans les colonnes de commentaires de ce média en ligne.
- Semaine 10 : le débat concernant un mémorial suisse pour les victimes du national-socialisme a provoqué quelques commentaires antisémites et limites.
- Semaines 18 à 20 : l'aggravation du conflit israélo-palestinien en mai 2021 a servi de déclencheur à de nombreux commentaires et posts antisémites et limites, surtout sur les médias sociaux.
- Semaine 40 : le reportage sur le cas du chanteur allemand Gil Ofarim a occasionné plusieurs commentaires antisémites et limites.



3. Les incidents les plus graves

Déprédations

- Dans la porte d'entrée de la synagogue de Bienne, des propos antisémites et une croix gammée ont été gravés à l'aide d'un objet tranchant.

En ligne

- En janvier, un événement zoom de la Jüdische Liberale Gemeinde JLG de Zurich, qui avait pour sujet le Musée de la Brunngasse, est perturbé par de nombreuses personnes produisant des portraits d'Hitler et des graffitis obscènes.
- En janvier également, une manifestation zoom de judaïstique à l'Université de Bâle est perturbée par des vidéos sur l'Allemagne nazie avec comme légende « La Shoah est un mensonge ».
- En avril, un courriel fortement antisémite a été envoyé à l'Office fédéral de la santé et, en copie, à une douzaine d'autres destinataires.

Insultes/propos

- En avril, une voiture traverse un passage pour piétons en frôlant un juif orthodoxe. Le conducteur l'apostrophe de sa fenêtre : « Vous les juifs, je vous ai à l'œil. On devrait tous vous écraser. »
- Un propriétaire du canton de Berne ne cesse de dire du mal des juifs et des musulmans et dit qu'il faudrait tous les décapiter et que la Shoah est un mensonge.
- En mai, la veille du chabbat, des juifs orthodoxes de Zurich sont injuriés par un groupe leur criant « Scheiss Juden » (putain de juifs).

- En juin, un couple juif de la région de Bâle se fait traiter de « Scheiss Judenpack » (putain de clique juive) par une voisine lors d'une dispute à propos d'un moteur de voiture en marche.
- En octobre, une voiture dépasse plusieurs personnes juives à Zurich et klaxonne. Par la fenêtre, on leur fait le salut hitlérien et on leur crie aussi « Scheiss Juden » et « Heil Hitler ».
- En novembre, une élève juive du canton de Zurich est prise à partie par une collègue proférant des insultes antisémites. Des propos comme « Hitler aurait dû te tuer » et « Hitler aurait dû assassiner toute ta famille » lui ont été adressés à plusieurs reprises en présence de presque tous les élèves.

Envois

- En février, le président de la FSCI reçoit une lettre dans laquelle les juifs suisses sont rendus responsables du conflit du Proche-Orient et de l'antisémitisme. Plus loin, l'auteur profère également des menaces contre les juifs et écrit qu'il faudrait couper la langue du président de la FSCI.
- En juillet, la FSCI reçoit un courriel contenant un portrait d'Adolf Hitler ainsi légendé : « The truth will never vanish » (jamais la vérité ne disparaîtra).

Graffitis

- En août, plusieurs graffitis antisémites et croix gammées sont découverts dans une gare du canton d'Argovie.
- En juin, durant une pause dans une école cantonale, la caricature d'un juif est dessinée au tableau noir. Dans la classe, il y a aussi des élèves juifs.



4. Situation en Suisse italienne

L'antenne de la FSCI reçoit et enregistre aussi les incidents antisémites survenus en Suisse italienne, même si seuls quelques incidents isolés sont signalés.

Secondée par l'Università della Svizzera Italiana, la Fondation Goren Monti Ferrari mettra également en place, à partir du printemps 2022, une antenne de signalement spécifique à la Suisse italienne, qui recueillera et enregistrera les incidents antisémites. Ceux-ci seront transmis à la FSCI et pris en compte dans le rapport de 2022.

5. Synthèse nationale

En Suisse, il existe deux rapports annuels sur l'antisémitisme. Le premier concerne la partie romande, et le second, la région alémanique, italienne et romanche. Reflétant le caractère fédéraliste et multiculturel de la Suisse et de ses organisations juives, ces deux rapports, mis ensemble, permettent de voir les tendances générales au niveau national. Cette année, en plus de la synthèse conjointe, les chiffres de la Suisse sont présentés et publiés dans leur ensemble.

	Suisse alémanique et italienne		Suisse romande		Toute la Suisse	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Incidents (monde analogique)	53	47	22	15	75	62
Incidents en ligne	806	485	143	132	949	617
Total de tous les actes enregistrés	859	532	165	147	1024	679
Théories complotistes antisémites	416	249	23	48	439	297
Antisémitisme en lien avec Israël	74	62	31	25	105	87
Négation/banalisation de la Shoah	38	25	78	42	116	67
Antisémitisme général	331	196	33	32	364	228



L'analyse nationale, bien qu'elle permette de faire ressortir des similitudes, souligne également les différences qui existent entre les différentes zones linguistiques du pays. Cela découle notamment du fait que la Suisse romande est culturellement influencée par la France, tandis qu'en Suisse alémanique, une influence d'Allemagne est perceptible.

Par conséquent, alors que les sketches et la « quenelle » de Dieudonné ainsi que les publications d'Alain Soral sont très appréciés des antisémites romands, ces derniers sont pratiquement inconnus en Suisse alémanique. En revanche, le militant berlinois néonazi Attila Hildmann, ainsi que le chanteur allemand Xavier Naidoo, connu pour ces propos racistes, ont de nombreux adeptes en Suisse allemande, mais demeurent peu populaires en Romandie.

Violence, agressions verbales et vandalisme

En 2021, nous avons observé une augmentation des incidents antisémites à travers la Suisse. Ainsi, tant en Suisse alémanique qu'en Suisse romande des synagogues ont été profanées et des insultes ou déclarations antisémites faites en public ont été recensées. En Suisse romande, deux cas d'agression physique contre des personnes juives ont eu lieu. Ces incidents font figure d'exception en Suisse ; aucun cas n'a été enregistré dans le reste du pays. En revanche, nous observons une baisse des graffitis antisémites dans toute la Suisse.

L'antisémitisme sur Internet

L'année 2021 a été le témoin d'une augmentation des incidents antisémites sur internet et les réseaux sociaux. Bien que cette tendance soit observable partout en Suisse, c'est surtout en Suisse alémanique qu'elle est la plus prononcée.

La pandémie du COVID-19 est la principale raison de cette hausse. Cependant, un pic a également été observé au niveau national en mai. Cela est dû à l'escalade du conflit israélo-palestinien ; période durant laquelle les incidents antisémites liés à Israël ont augmenté en ligne.

En outre, des différences entre les régions linguistiques au niveau des plateformes de communication utilisées sont visibles. En effet, alors que Telegram joue un rôle extrêmement important en Suisse alémanique, cette messagerie reste marginale en Suisse romande. En revanche, Facebook, Twitter et Instagram demeurent des sources d'antisémitisme en ligne dans la région romande.

Théories du complot antisémites

La crise sanitaire a permis aux théories du complot d'acquérir une popularité renouvelée. Souvent accompagnées d'antisémitisme, les théories complotistes ont encore augmenté en Suisse alémanique et représentent la part la plus importante des incidents antisémites recensés. Cette tendance n'est pas vraie pour la Suisse romande.

Cela est notamment dû au fait que les théories du complot liées à la Shoah sont majoritaires. Classés sous « Négationnisme/banalisation de la Shoah », les cas de cette catégorie ont augmenté de manière significative.

Pour la Suisse dans son ensemble, on peut conclure que les théories du complot antisémites continuent de gagner du terrain.

Négationnisme

La négation ou la banalisation de la Shoah s'est accrue à travers la Suisse, mais a été plus prononcée en Suisse romande.



6. La sécurité des communautés juives en Suisse

Sous ses formes les plus extrêmes, l'antisémitisme se traduit par des agressions physiques contre les personnes et les institutions juives, ce qui expose ces dernières à une menace majeure. Les lieux de réunion, les synagogues ou les écoles pourraient devenir la cible d'attaques terroristes. Ce danger est, semble-t-il, le fait des milieux d'extrême droite ou islamistes, une déduction reposant sur les enseignements tirés de plusieurs attaques terroristes qui se sont produites dans le monde et en Europe. Le Service de renseignement de la Confédération SRC confirme cette analyse dans son rapport annuel sur la situation et considère que les communautés juive et musulmane sont particulièrement menacées.

Depuis plus de dix ans, l'Europe se retrouve face à une augmentation de la violence extrémiste. Les nombreux attentats démontrent que ce n'est pas là un phénomène passager, mais bien un risque permanent et réel pesant sur la sécurité. En ont été affectés plus d'une douzaine de pays, ce qui montre que ce type d'actions terroristes ne s'arrête pas aux frontières. Or à maintes reprises, ces attaques ont spécifiquement visé des institutions juives. Les attentats contre le Musée juif de Belgique, à Bruxelles, une synagogue à Copenhague, une école juive à Toulouse, un supermarché casher à Paris et une synagogue à Halle sont autant d'exemples d'agressions, contre la communauté juive, motivées par l'antisémitisme. Au niveau international, on peut mentionner les attentats contre les synagogues de Pittsburgh et de San Diego aux États-Unis.

Depuis des décennies, la communauté juive de Suisse se voit obligée de renforcer ses mesures de sécurité. À la menace accrue des dernières années, elle a promptement réagi, elle a adapté et durci ses règles de sécurité, ce

qui concerne la sécurité des bâtiments, mais aussi les agents de sécurité et la formation. La plus grande partie des coûts qui en résultent continue d'être à la charge des seules communautés juives – pour l'ensemble de la Suisse, on estime actuellement que cela se monte à quatre ou cinq millions de francs par an. Comme il est impensable de tergiverser en matière de sécurité des institutions juives, ces mesures de sécurité ne peuvent pas être réduites malgré la charge financière qu'elles représentent. Les communautés juives ont atteint depuis longtemps le seuil de tolérance et se voient obligées par conséquent de réduire leurs dépenses dans d'autres postes budgétaires comme la formation, les événements ou l'éducation, ce qui touche à l'essence même d'une communauté religieuse : l'exercice de sa religion.

Après des années de débats sur les responsabilités et les compétences dans le domaine de la sécurité, cette situation insatisfaisante a été reconnue par la Confédération en 2017. En novembre 2019, le Conseil fédéral a finalement édicté l'« Ordonnance sur les mesures visant à promouvoir la sécurité des minorités ayant un besoin de protection particulier OSMP. L'Ordonnance reflète la décision prise par le Conseil fédéral, en juillet 2018, de renforcer la sécurité des minorités menacées et de les aider à en assurer le financement. Les mesures définies dans l'Ordonnance se fondent sur le concept de protection élaboré par un groupe de travail composé de représentants et représentantes de la Confédération, des cantons et des communes ainsi que des minorités concernées, dont la FSCI. L'Ordonnance prévoit que les projets en lien avec la sécurité de ces minorités soient soutenus dans les domaines des aménagements de construction, de la formation, de la sensibilisation et de l'information – à raison de 50% au maximum du total des frais occasionnés par les projets en question. La Confédération prévoit à cet effet une contribution annuelle pouvant aller jusqu'à 500 000 francs. En juillet 2020, janvier 2021 et janvier 2022, fedpol a accordé à des



projets de communautés et institutions juives les premières aides financières. Les projets soumis par les communautés et institutions juives visent principalement à améliorer la sécurité structurelle des synagogues, écoles et institutions communautaires.

La Confédération avait explicitement qualifié l'ordonnance de première étape et annoncé qu'elle allait esquisser des mesures supplémentaires visant les frais courants également et qu'elle allait examiner une loi fédérale correspondante. Les cantons ont été appelés à s'engager, eux aussi, davantage dans ce domaine. Entretemps, certains cantons et villes ont décidé de participer aux coûts de la sécurité. Le canton et la ville de Zurich ainsi que le canton de Bâle-Ville ont notamment mis en place des aides financières et des solutions plus importantes. Les cantons d'Argovie, de Berne, de Lucerne et de Vaud ainsi que les villes de Bienne, Lausanne et Winterthour ont accordé d'autres aides.

Depuis quelque temps, la FSCI a pris langue avec la Confédération en vue d'étendre ce soutien et elle a bon espoir de trouver prochainement des solutions qui allégeront financièrement la protection nécessaire des communautés et institutions juives.

7. Recommandations et champs d'action

Publié annuellement, le rapport sur l'antisémitisme de la FSCI et de la GRA donne un solide aperçu de la problématique de l'antisémitisme en Suisse. Les incidents signalés et observés ainsi que leur analyse font apparaître leur forme, leur ampleur et leurs origines. En comparant les rapports sur plusieurs années, on peut également déduire les potentiels, les évolutions et les dynamiques. La FSCI et la GRA elles-mêmes, mais aussi le monde politique, les établissements d'enseignement,

les médias et, pour finir, la population peuvent se faire une idée de la situation globale. Sur cette base, des mesures appropriées peuvent être développées en matière de prévention, d'éducation et de poursuites judiciaires. Cette liste de recommandations a pour but d'établir un catalogue de mesures et s'adresse aux différents acteurs de la société. Étant donné la dynamique du phénomène antisémite, mais aussi les discours et les mutations sociétaux, cette liste n'est ni exhaustive ni définitive.

Analyse

Pour comprendre l'antisémitisme et le combattre, un tableau complet du phénomène est nécessaire.

- La Confédération devrait soutenir davantage les différents instruments d'observation et d'analyse existant au sein de la société civile.
- La Confédération devrait renforcer et développer ses propres instruments d'observation et d'analyse.

Médias sociaux

Dans leur majorité, les discours de haine et les théories complotistes antisémites circulent sur les médias sociaux. En conséquence, il faut lutter contre ce phénomène en se donnant des moyens adéquats :

- Les autorités judiciaires devraient envisager de se doter de moyens juridiques supplémentaires pour surveiller et poursuivre les posts en question et leurs auteurs.
- Les plateformes de médias sociaux devraient augmenter considérablement leurs propres efforts pour endiguer ce genre de contributions et renforcer leurs politiques en la matière, si elles ne l'ont pas encore fait.
- La Confédération devrait examiner comment imposer à ces plateformes de prendre leurs responsabilités.



Médias

Les médias ont également un rôle important à jouer dans la lutte contre les préjugés et les discours de haine.

- Les médias devraient contrôler plus étroitement les colonnes de commentaires sur leurs sites Internet et, surtout, sur leurs canaux de médias sociaux ainsi que créer et appliquer des politiques de communautés claires.
- Les médias devraient former plus activement leurs propres collaborateurs et collaboratrices en matière d'interculturalité, d'utilisation de termes stéréotypés et de renforcement des préjugés.

Prévention et éducation

Afin de priver l'antisémitisme de son terrain, les préjugés antisémites doivent être combattus dès le plus jeune âge.

- La Confédération devrait soutenir davantage et de manière plus ciblée les projets de prévention de la société civile.
- Dans les programmes d'études et d'enseignement, les autorités scolaires devraient inclure des explications et des connaissances complètes sur les minorités et sur l'origine et les conséquences des préjugés et des stéréotypes.
- Entreprises et organisations devraient réexaminer et actualiser leurs lignes directrices et leurs valeurs pour ce qui est du traitement de la religion, des minorités, de l'antisémitisme et du racisme.
- La Confédération et les cantons sont tenus d'encourager et de soutenir les projets de transmission des connaissances à caractère préventif.

Prendre le contre-pied

Tout le monde peut s'engager et lutter contre l'antisémitisme et le racisme.

- Les organismes d'État et les représentantes et représentants politiques sont appelés à s'opposer à l'antisémitisme de manière ferme et audible par des déclarations ciblées et fortes.
- Entreprises et organisations sont invitées à prendre clairement position et à condamner les incidents antisémites et racistes.
- Toutes les personnes sont appelées à lutter contre les attitudes antisémites et racistes dans leur propre environnement et dans leur vie quotidienne.

8. Résultats de l'enquête sur le vivre-ensemble en Suisse (2020)

À intervalles réguliers tous les deux ans, l'Office fédéral de la statistique (OFS) effectue une enquête sur le vivre-ensemble en Suisse. L'objectif de cette enquête est d'obtenir un tableau fiable de la coexistence de différents groupes de population et de suivre l'évolution de la société en matière de racisme, de xénophobie ou de discrimination.

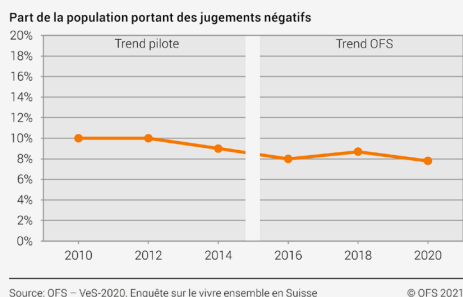
Le sujet de l'antisémitisme, le regard de la société majoritaire sur la minorité juive et l'acceptation des stéréotypes courants sur les juifs jouent également un rôle dans l'enquête.

Ainsi, 22% de la population suisse est entièrement d'accord avec les stéréotypes qualifiant les personnes juives. Parallèlement, seuls 16% rejettent totalement ces stéréotypes.



Il est absolument consternant de constater que près de deux millions de personnes en Suisse approuvent des stéréotypes tels que les juifs sont cupides, avides de pouvoir et politiquement radicaux. En revanche, si l'on compare cette attitude avec les incidents réellement survenus, on s'aperçoit aussi que, pour une majorité des gens, adhérer à ces préjugés ne se traduit pas par des actes antisémites. D'un côté, on peut s'en réjouir, mais d'un autre côté, le risque est réel qu'en période de grande crise, de telles attitudes se traduisent de plus en plus souvent par un antisémitisme ouvert, comme nous avons déjà pu l'observer depuis le début de la pandémie du coronavirus.

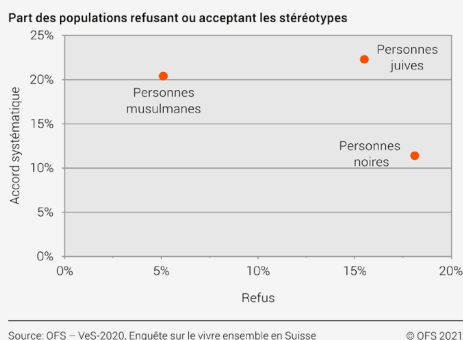
Hostilité envers les personnes juives, 2010–2020



Pour de plus amples informations sur l'enquête, consulter le site Internet de l'Office fédéral de la statistique OFS :

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/enquetes/zids.html>

Attitudes face à des stéréotypes attribués aux groupes, en 2020



L'hostilité envers les juifs, donc l'antisémitisme, a été étudiée en Suisse avant l'enquête « Vivre ensemble », de sorte que pour les dix dernières années, on dispose de chiffres régulièrement mis à jour. Il apparaît qu'entre 8 et 10% de la population suisse ont une attitude hostile envers les personnes juives, tendance à la baisse.



9. Condamnations en 2021 pour infractions à l'art. 261^{bis} CP

Les plaintes déposées par la FSCI et la GRA durant l'année sous revue ont conduit à six condamnations de personnes d'extrême droite et antisémites :

- Après quelques années d'enquête, le Ministère public de Zurich a condamné le chanteur du groupe néonazi « Mordkommando » à une peine de prison. Dans les paroles de ses chansons, ce groupe suisse d'extrême droite menaçait de mort des personnes juives et n'a pas hésité à télécharger ses chansons sur YouTube. Les paroles mentionnaient explicitement des personnalités publiques, dont Herbert Winter, président de la FSCI à l'époque.
- Un utilisateur argovien de Twitter avait écrit dans un tweet qu'on avait inventé pas mal de choses sur la Shoah – des descriptions, des souvenirs, des récits familiaux et des chiffres. Il affirmait encore que personne ne savait exactement comment la Shoah s'était déroulée, que la plupart des détails n'étaient que « distorsion juive de l'histoire ». De plus, dans des dizaines de tweets, il avait diffusé les versions les plus diverses d'une « conjuration planétaire des juifs ». Pour tous ces délits, il a été condamné à une peine pécuniaire avec sursis et à la prise en charge des frais de procédure, par le tribunal de district de Zofingue.
- Tobias Steiger, militant d'extrême droite connu, avait à plusieurs reprises publié des posts antisémites et négationnistes dans les médias sociaux et tenu un discours ouvertement antisémite lors d'une manifestation du parti des Suisses nationalistes PNOS à Bâle. Ces faits lui ont valu une condamnation à une peine pécuniaire avec sursis et à une amende, par ordonnance pénale du Ministère public de Bâle-Ville.
- En mars, une politicienne locale de Capriasca au Tessin a proféré des propos négationnistes lors d'une interview télévisée. La FSCI a alors déposé plainte contre elle. En novembre 2021, cette politicienne a été condamnée à une amende avec sursis, par ordonnance pénale du Ministère public du Tessin.
- Le président et le vice-président du parti d'extrême droite PNOS ont été reconnus coupables de discrimination raciale par le Ministère public du canton de Berne et condamnés à une peine pécuniaire avec sursis ainsi qu'à une amende. Il y a près d'un an, dans *Harus*, le magazine du parti PNOS, avait été reproduit le texte du brûlot incendiaire « Les Protocoles des Sages de Sion ». Le jugement n'est toutefois pas encore définitif.
- Le tribunal régional de l'Oberland bernois a condamné en décembre un homme à une peine pécuniaire avec sursis et à une amende. Ce dernier avait publié sur son site Internet un rapport d'expertise datant des années 1930, qui tentait de prouver que « Les Protocoles des Sages de Sion » étaient authentiques tout en incitant ouvertement à la haine contre les juifs. Le condamné a accepté le jugement, qui est donc définitif.



10. Les interventions

La FSCI et la GRA se sont à plusieurs reprises exprimées sur les incidents antisémites et la négation de la Shoah au cours de l'année sous revue :

En janvier, une manifestation culturelle en ligne de la Communauté libérale juive Or Chadasch JLG de Zurich a été piratée par des individus cagoulés qui ont perturbé le programme par un déversement d'images obscènes et blessantes, dont des croix gammées et des photos d'Hitler. Il a été impossible aux organisateurs de bloquer ces actions et de neutraliser leurs auteurs. Ils se sont trouvés dans l'obligation d'interrompre immédiatement la manifestation. La FSCI et la GRA ont publiquement condamné cet incident et la FSCI a soutenu la JLG dans les démarches juridiques qu'elle a engagées.

En janvier également, la FSCI a de nouveau porté plainte contre le parti des Suisses nationalistes PNOS d'extrême droite qui avait reproduit le brûlot incendiaire « Les Protocoles des Sages de Sion » dans son magazine *Harus*. En diffusant ce pamphlet antisémite, il propageait sciemment le mythe d'une conjuration internationale juive. En cette période de pandémie du coronavirus surtout, les théories du complot antisémites connaissent un regain de popularité et cette publication donne du poids aux mythes et encourage l'antisémitisme. Tout au long de l'année, la FSCI et la GRA sont intervenues pour alerter contre ces théories complotistes antisémites.

En février ont été découverts sur la porte de la synagogue de Bienne des slogans et des symboles antisémites, gravés à l'aide d'un objet tranchant, ce qui constitue une profanation de la synagogue. La communauté juive de Bienne, la FSCI et la GRA ont vivement condamné cet acte. Les coupables n'avaient pas encore été identifiés à la fin de l'année.

En mars, une politicienne locale de Capriasca au Tessin avait proféré des propos négationnistes lors d'une interview télévisée. La FSCI a déposé une plainte pénale. La FSCI et la GRA se sont inquiétées de ce que cette politicienne puisse continuer, à Capriasca, de se présenter aux élections à l'exécutif comme au législatif. En novembre, elle a fini par être condamnée par ordonnance pénale à une peine pécuniaire avec sursis.

À plusieurs reprises, la FSCI et la GRA ont appelé à ne pas dresser de comparaisons entre les mesures de lutte contre la pandémie du coronavirus et la Shoah : en effet, ces comparaisons se sont multipliées aussi bien dans la société civile que dans le monde politique. De telles analogies sont non seulement dénuées de tout fondement et erronées, mais elles tendent à minimiser l'immense chagrin et les souffrances infligées aux victimes du régime national-socialiste.

Deux arrêts du Conseil de la presse en juillet et août ont fortement irrité la FSCI et la GRA. D'une part, le Conseil de la presse a décidé que le portail en ligne Prime News avait violé l'obligation de vérité parce qu'il avait qualifié BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions) de mouvement « à coloration antisémite ». Le Conseil de la presse s'est inspiré de l'argumentation de BDS pour sa sentence, ce que la FSCI a publiquement critiqué. D'autre part, la publication en ligne «Inside Paradeplatz» a publié un article qui concentrait et propageait maints préjugés et clichés sur les personnes juives et que le Conseil de la presse, arguant de la « liberté d'expression », n'a pas condamné. Après que la FSCI a attiré l'attention du public sur diverses contradictions et erreurs de l'argumentation des deux jugements et que la FSCI et la GRA sont intervenues auprès du Conseil de la presse, celui-ci a décidé de réexaminer ces deux cas.



11. Prévention de l'antisémitisme

L'armée souhaite emprunter de nouvelles voies dans sa façon de traiter les minorités. En coopération avec Likrat Public, le projet de dialogue et de sensibilisation de la FSCI, elle a conçu le projet pilote « Sensibilisation aux questions de diversité et d'inclusion dans l'armée SEDIA ». Début juillet 2021, les spécialistes de Likrat Public ont organisé une formation de sensibilisation pour les futurs officiers. Le commandement de l'Instruction avait chargé l'Aumônerie de l'armée de concevoir et de mettre en place un projet pilote en coopération avec la FSCI.

En 2021, Likrat a effectué plus d'une centaine de rencontres scolaires. Ceux qu'on appelle les Likratinos et Likratinas rendent visite aux classes intéressées et leur fournissent des informations concernant le judaïsme comme religion, mais aussi leur expérience de vie personnelle, religieuse et culturelle. Du fait de la pandémie du coronavirus, ces rencontres se sont également déroulées en ligne et leur conception a été spécifiquement adaptée à cet effet. Une remarque : de nombreux enseignantes et enseignants sont tellement ravis des rencontres Likrat qu'ils en réservent chaque année. Une nouvelle formation pour les Likratinos et Likratinas est projetée pour 2022. Pour la première fois, il y aura une formation commune pour les francophones et les germanophones.

Pour la troisième fois, le projet d'été Likrat Public a été organisé à l'occasion de l'arrivée des touristes juifs dans les régions de villégiature suisses. L'objectif était encore de susciter davantage de compréhension entre les hôtes et leurs vacanciers et vacancières juifs. Les médiateurs et médiatrices se sont installés

à Davos et ont essaimé à Arosa, St-Moritz et dans la vallée de Saas. L'édition de cette année se complétait d'une approche mobile permettant de découvrir de nouvelles destinations en effectuant de brèves visites : en ont profité le Blausee, Crans Montana, Engelberg, Grindelwald, Riederalp et Sedrun. Dans ces nouveaux lieux, ces visites avaient pour objet de déterminer s'il existait un potentiel et une demande pour l'intervention de Likrat.

En coopération avec le FC Hakoah et le FC Kosovo, la GRA a organisé un match amical au nom de la tolérance et de la diversité pour envoyer un signal contre le racisme et l'antisémitisme dans le sport et pour démonter les préjugés existants. Ce match a rencontré un grand intérêt et a démontré combien de telles rencontres sont importantes dans la vie quotidienne et combien le rôle du sport pouvait être crucial dans les activités de prévention et de sensibilisation.

Pour prévenir la diffusion des théories complotistes antisémites et sensibiliser le grand public, la GRA a édité un prospectus d'information destiné aux enseignants et enseignantes sur la manière d'aborder les théories du complot en classe. Elle a également élaboré un glossaire qui contextualise les mots à connotation antisémite tirés du jargon complotiste. Entre autres, ce glossaire a été publié dans Tangram, le magazine de la Commission fédérale contre le racisme CFR, et il aide les journalistes à classer certains propos.

En mai 2021, un concept a été remis au Conseil fédéral demandant l'édification d'un mémorial dédié aux victimes du national-socialisme. D'après ce concept, un lieu novateur du souvenir, de la médiation et du réseautage devrait voir le jour à Berne. La FSCI s'est intensément impliquée dans sa rédaction. Les interventions parlementaires correspondantes ont à chaque fois été adoptées à l'unanimité par le Conseil prioritaire.



Réalisée en 2020 par la Haute École zurichoise des sciences appliquées ZHAW, à laquelle la GRA a apporté son concours, une étude a pour la première fois fourni des informations sur le ressenti de la communauté juive de Suisse face à l'antisémitisme.

Elle confirme qu'une grande partie des faits d'antisémitisme se produisent dans la vie quotidienne – à savoir au sein du cercle d'amis, à l'école et au travail.

Partant du contenu du site www.stopantisemitismus.ch, la GRA a élaboré le premier outil éducatif suisse sur l'antisémitisme. Au travers de déclarations antisémites réelles, les jeunes apprennent à faire preuve de courage civil et à réagir aux propos antisémites dans leur vie (scolaire) quotidienne.

12. Développements positifs en 2021

La Commission fédérale contre le racisme CFR a lancé un projet pilote de signalement des discours de haine racistes sur Internet. Sur www.reportonlin Racism.ch, sa plateforme de signalement, les particuliers, les professionnels et les organisations peuvent faire connaître les incidents racistes qu'ils observent en ligne. L'objectif est d'obtenir, grâce à ce service centralisé, une vue d'ensemble nationale sur la forme et l'ampleur des discours de haine racistes en ligne. La CFR s'appuie également sur une coopération avec les services de signalement déjà existants. Les discours de haine signalés sur la nouvelle plateforme de la CFR sont automatiquement transmis à la FSCI et peuvent ainsi être intégrés au rapport sur l'antisémitisme de la FSCI et de la GRA.

Le Conseil fédéral suisse a reconnu la définition de l'antisémitisme de l'IHRA. En conséquence, tous les acteurs étatiques et non étatiques impliqués sont appelés à approfondir cette définition opérationnelle et à participer au débat qui s'ensuivra. De plus, dans son rapport, le Conseil fédéral esquisse un train de mesures pour lutter contre l'antisémitisme et le racisme. Il souhaite assumer une tâche de coordination et créer des conditions cadres permettant d'exploiter au mieux les synergies et de développer une stratégie à l'échelle nationale.

De plus en plus de partis suisses reconnaissent également la définition de l'antisémitisme de l'IHRA. Après le Parti socialiste (PS) qui a ouvert la voie fin 2019, le Parti libéral-radical (PLR) lui a emboîté le pas en septembre 2021 et le Parti Verts libéraux (PVL) en novembre 2021. La FSCI salue cette démarche et espère qu'à l'avenir, tous les grands partis suisses reconnaîtront cette importante définition.

La FSCI se réjouit de constater qu'une grande partie des médias suisses sont conscients de la problématique du discours de haine dans leurs colonnes de commentaires en ligne et tentent d'y remédier. Grâce à un contrôle renforcé, le nombre de commentaires antisémites publiés par certains médias est pratiquement tombé à zéro. Le dialogue et la collaboration avec la FSCI sur ce thème se sont également améliorés.



13. La situation suisse dans le contexte européen et international

En 2021, l'antisémitisme a eu deux façons différentes de se manifester publiquement. Tout d'abord par des accusations selon lesquelles les juifs et les juives portent atteinte aux valeurs de la communauté mondiale, qu'ils ne se préoccupent que de leur avantage financier et entretiennent à cet effet un réseau mondial pour imposer leurs visées. Il apparaît alors clairement que l'antisémitisme est en fait le « code culturel » décrit par Shulamith Volkov. Par ailleurs, les incidents qui éclatent au Proche-Orient déclenchent des protestations contre l'État d'Israël qui, régulièrement, ne se traduisent pas en arguments politiques, mais présentent Israël comme le seul État responsable de la situation, l'accusant de crimes de guerre au Proche-Orient, mélangeant les notions d'« Israéliens », de « sionistes » et de « juifs » pour parler des prétendus responsables et niant systématiquement la légitimité de l'État. La pandémie du coronavirus a fortement propagé ces deux formes d'antisémitisme. On accuse les juifs d'avoir provoqué la pandémie ou d'exploiter la situation d'urgence médicale soit en vendant des vaccins soit en les achetant à un prix particulièrement bas, ou encore on prétend « découvrir » qu'Israël est aujourd'hui un lieu de mort à éviter en raison de la vaccination, car dans ce genre de situation, les juifs assimilerait particulièrement vite le « mal ».

Parallèlement, la Shoah sert de modèle aux reproches adressés aux gouvernements dans leur gestion de la pandémie. Les explications auxquelles on se heurte en Suisse aussi, à savoir que l'on se sent victime au même titre que les juifs (et l'on n'hésite pas à porter des masques avec l'étoile de David), que la situation rappelle 1933 ou que « non vacciné » est assimilé à « ghetto », ne minimisent pas seulement, par leur ampleur, leur fréquence et leur propagation,

les événements historiques survenus à partir de 1933, mais sont une façon de tourner les victimes en dérision. En Suisse, l'antisémitisme se manifeste généralement – du moins jusqu'à présent – avec moins de violence qu'en France ou en Allemagne, par exemple. On ne trouve pas ici ce que Jacques Picard appelle les « exactions antijuives ». Cela ne signifie pas pour autant que le rejet des juifs par les antisémites et la dureté à leur égard soient moins radicaux, puisqu'ils impliquent le refus de reconnaître les juifs et les juives comme faisant partie intégrante de la société suisse. La Suisse partage ce refus avec d'autres pays européens, comme le montre l'expression « les Suisses et les juifs », où « Suisses » peut justement être remplacé par le gentilé d'autres pays.

Pour la Suisse de 2021 – les discussions menées pendant la pandémie l'ont montré – l'antisémitisme n'est pas un phénomène propre à une couche sociale, à une classe ou une catégorie de la population. Il pénètre plutôt toutes les parties de la société et on remarque qu'en 2021 justement, les variantes « accusations antisémites » et « banalisation ou satire de la Shoah » se sont mutuellement renforcées l'une l'autre.

Prof. Dr Erik Petry, directeur suppléant du Zentrum für Jüdische Studien de l'Université de Bâle

14. Les algorithmes – la programmation contre la haine sur Internet

Le rapport sur l'antisémitisme de cette année montre clairement ce qui est connu depuis de nombreuses années : la haine va s'amplifiant sur Internet. Et pourtant les chiffres révoltants du rapport ne sont, comme on le dit si bien, que la partie émergée de l'iceberg. Car le monitoring manuel de la haine en ligne est complexe, prend beaucoup de temps et ne couvre qu'une fraction de tous les messages de haine qui



circulent en ligne. Premièrement, Internet est un « puits sans fond ». Plus on investit de ressources dans la recherche des messages de haine, plus on en trouve. Deuxièmement, Internet faisant partie du monde numérique, il évolue incroyablement vite. Des plateformes qui existent aujourd'hui disparaissent en quelques semaines et de nouveaux canaux de communication surgissent, tels que Telegram. Troisièmement, au contraire du monde analogique, Internet est sans limites. Les forums de chats fonctionnent souvent par-delà les frontières nationales.

C'est un défi dont la recherche a pris conscience. En très peu de temps, plusieurs initiatives ont vu le jour pour détecter la haine en ligne grâce à des algorithmes entraînés. Les algorithmes ont un avantage : contrairement aux humains, ils peuvent analyser et catégoriser une grande quantité de données en très peu de temps. Ainsi l'Institute for Strategic Dialogue ISD a développé un algorithme de détection des messages antisémites sur YouTube. Et dans le cadre du projet « Decoding Antisemitism », une équipe de recherche internationale tente de créer un algorithme qui sera utilisable dans plusieurs langues et pourra identifier de manière autonome les contenus antisémites. À l'heure actuelle déjà, certains journaux suisses en ligne utilisent des algorithmes. Ces derniers filtrent automatiquement, à l'aide de mots clés, les commentaires susceptibles d'enfreindre les règles de ladite plateforme en matière de discrimination. Combinés au contrôle manuel, ils ont permis de réduire considérablement les commentaires haineux dans les colonnes de commentaires.

Les algorithmes seraient-ils donc capables de remplacer la recherche manuelle de la haine sur Internet ? Ce qui, à première vue, semble prometteur n'est pas si facile à mettre en œuvre. Car la qualité des algorithmes dépend de leur entraînement. Chaque algorithme doit d'abord être alimenté et programmé avec une énorme quantité de données avant de pouvoir reconnaître et catégoriser de manière autonome des matériaux similaires. Or, dans le cas de l'antisémitisme en particulier, cet entraînement

est extrêmement complexe. En effet, l'antisémitisme n'est souvent pas explicitement reconnaissable – par des mots clés spécifiques – mais fréquemment implicite, comme le montrent les centaines d'exemples de discours de haine antisémites dont la FSCI et la GRA disposent pour ce rapport. Afin de contourner les règles des plateformes de médias sociaux luttant contre la discrimination, les messages antisémites sont de plus en plus souvent formulés sous forme de codes qui peuvent rapidement changer. Et par ailleurs, un algorithme est incapable d'identifier l'humour, l'ironie ou le double sens. Le contexte dans lequel le propos est tenu joue toujours un rôle. Il ne suffit donc pas d'alimenter l'algorithme avec les insultes « classiques » que l'on retrouve souvent dans les messages antisémites. Et Internet pose une difficulté supplémentaire : les multiples formes de messages. Car la haine ne s'y exprime pas seulement par les paroles écrites, mais aussi par les images – memes, GIFs ou brèves vidéos sur Tiktok. Le contexte suisse rend toute l'affaire encore plus complexe. En effet, au contraire de l'Allemagne, de la France ou de la Grande-Bretagne, ici, les échanges en ligne ont souvent lieu en dialecte. L'absence de règles d'orthographe ne rend donc que partiellement applicable la recherche de mots de code spécifiques par les algorithmes.

Jusqu'à présent, aucun algorithme n'a pu être développé qui pourrait satisfaire à toutes ces exigences. Que, dans un avenir proche, les algorithmes puissent entièrement remplacer le monitoring manuel est donc peu probable. Mais : ils peuvent contribuer à rechercher des contenus antisémites ou racistes dans les sphères illimitées d'Internet, à identifier à temps les nouvelles tendances et les nouveaux espaces et à fournir ainsi une meilleure image globale. L'association de la recherche automatisée et de la contextualisation manuelle pourrait alors fournir une image encore plus précise. Car une chose est claire : pour résoudre un problème tel que le discours de haine, il faut d'abord être en mesure d'en déterminer pleinement l'ampleur réelle.

Dina Wyler, responsable du bureau de la Fondation contre le racisme et l'antisémitisme



15. Annexes

15.1 Données

Forme	VF		Ins.		Prop.			Post.	Dép.	Graf.	A/B	Car.		A	E	L	Total
Contenu	A	A	E	L	A	E	L	A	A	A	A	E	L	Total	Total	Total	
Antisémitisme général	0	10	3	0	4	11	288	1	1	5	0	0	8	21	14	296	331
Négation/banalisation de la Shoah	0	1	0	1	2	2	30	1	0	1	0	0	0	5	2	31	38
Antisémitisme en lien avec Israël	0	1	0	0	1	4	67	0	0	0	0	0	1	2	4	68	74
Théories complotistes antisémites	0	0	1	0	0	2	410	1	0	1	0	0	1	2	3	411	416
Total	0	12	4	1	7	19	795	3	1	7	0	0	10	30	23	806	859

Légendes : VF = voies de fait / Ins. = insultes / Prop. = propos / Post. = postures / Dép. = déprédations / Graf. = graffitis / A/B = affiches/banderoles / Car. = caricatures / A = actes / E = envois / L = en ligne



15.2 Méthodologie

15.2.1 Comment la FSCI prend connaissance des incidents

→ Incidents signalés : La FSCI s'est dotée d'une antenne de signalement de l'antisémitisme. Via un formulaire de contact, par téléphone ou par courriel, des incidents antisémites dont on a été victime ou témoin sont signalés. Il peut s'agir de voies de fait et d'insultes, de graffitis, de posts et de commentaires. La FSCI prend ensuite des contacts et effectue des recherches pour vérifier si l'incident a pu se passer tel qu'il a été décrit et s'il est réellement de nature antisémite. Le cas échéant, elle s'assure aussi de la crédibilité des témoins et des personnes impliquées. Ce n'est qu'une fois ces points vérifiés que l'occurrence est portée sur la liste des incidents antisémites de l'année concernée.

- **Monitoring des médias :** La FSCI effectue aussi un monitoring des médias et recense ainsi les incidents antisémites dont ont parlé les médias.
- **Recherches sur Internet :** Sur Internet, sur les réseaux sociaux ainsi que dans les colonnes de commentaires des journaux en ligne, la FSCI effectue des recherches afin de repérer les incidents antisémites. La nature d'Internet est telle qu'il est impossible d'observer la totalité des plateformes de réseaux sociaux et des sites dans l'espoir de recenser tous les incidents. Néanmoins, cette approche adoptée durant toute l'année sous revue permet d'obtenir une évaluation fiable des déclencheurs d'incidents, de l'état d'esprit général et notamment des auteurs et autrices ainsi que des narrations dont ils usent typiquement pour alimenter les propos antisémites que l'on trouve dans les médias numériques de Suisse.



15.2.2 Démarche de la recherche en ligne

En ce qui concerne le monitoring sur Internet et les médias sociaux, il est procédé comme suit :

- Twitter et Facebook : observation de quelque 60 profils sur lesquels ont été régulièrement postés des contenus antisémites par le passé. Il y a toujours une légère fluctuation, d'une part parce que certains profils sont supprimés et d'autre part parce que de nouveaux profils sont découverts et intégrés dans le monitoring.
- Colonne de commentaires en ligne des médias : observation des colonnes de commentaires aux articles susceptibles de déclencher des réactions antisémites en raison du sujet traité. Les sujets vont de la vie juive en Suisse au conflit du Proche-Orient en passant par certaines personnalités juives connues ou les comptes rendus sur des incidents antisémites majeurs en Suisse et à l'étranger.
- Telegram : depuis mai 2020, la FSCI observe une bonne douzaine de groupes Telegram gravitant autour de ceux qu'on appelle les « rebelles du corona » et autres groupements opposés aux mesures de lutte contre la pandémie.
- Sites Internet : la FSCI surveille certains sites Internet qui, par le passé, ont été signalés pour leurs contenus antisémites ou dont on sait depuis longtemps qu'ils publient des contenus antisémites.
- Autres plateformes telles qu'Instagram ou Tiktok : les incidents antisémites se multiplient également sur ces plateformes. Il est toutefois difficile de les intégrer dans le monitoring car ils nécessitent des démarches de monitoring différentes. Comme on y trouve exclusivement des vidéos, il est malaisé de les localiser

géographiquement et de garantir qu'elles ont un rapport avec la Suisse. En conséquence, les incidents répertoriés en lien avec ces plateformes proviennent le plus souvent de signalements.

À propos du monitoring en ligne, le principe est le suivant : plus on cherche, plus on trouve. Les chiffres tirés de ce monitoring et présentés dans ce rapport permettent cependant d'effectuer une analyse qualitative, de reconnaître certaines tendances et de se faire une idée de l'atmosphère. L'observation des mêmes groupes et profils au moyen d'un investissement en ressources sensiblement égal permet de comparer les résultats d'une année sur l'autre.

15.2.3 Délimitation géographique

Dans ce rapport sont recensés les incidents antisémites qui se sont produits en Suisse allemande, italienne et rhéto-romane en 2021. Ceux de la Suisse romande sont comptabilisés par la « **Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation** » (CICAD). Les incidents mentionnés dans le rapport se sont obligatoirement produits en Suisse ou y ont déployé leurs effets. S'agissant d'Internet, sont recensés les cas dans lesquels l'auteur ou le destinataire d'un post est domicilié en Suisse ainsi que ceux où l'exploitant du site est une organisation suisse.

15.2.4 Comportement de signalement

La grande difficulté à laquelle se heurte tout rapport sur l'antisémitisme ou sur toute autre infraction est que seuls sont pris en compte les cas effectivement signalés ou dont on a eu connaissance par d'autres voies. Il faut sans doute admettre qu'en Suisse également, il existe un nombre élevé de cas n'ayant fait



l'objet ni d'un signalement ni d'une plainte pénale. Cela peut tenir à diverses raisons : parfois la victime a le sentiment qu'il ne lui servira à rien de signaler la chose ou de déposer plainte, parfois l'auteur ou l'auteurice est un collègue ou une camarade de classe et la victime ne veut pas envenimer une situation personnelle déjà détériorée.

Le nombre des incidents non signalés n'est donc, à l'évidence, guère facile à évaluer. Mais l'étude « Erfahrungen und Wahrnehmungen von Antisemitismus unter Jüdinnen und Juden in der Schweiz » (Expériences et perceptions de l'antisémitisme parmi les juives et juifs de Suisse), publiée à l'été 2020 par la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW), donne quelques éclaircissements sur ce chiffre noir.

Ainsi, les victimes finissent souvent par conclure qu'il ne sert à rien de signaler un incident à la police ou à des organisations spécialisées comme la FSCI, que ce soit en raison de l'effort à fournir, des conséquences ou pour d'autres raisons. Il est inquiétant de constater qu'il est souvent question de harcèlement verbal et d'insultes dans les lieux publics, mais aussi sur le lieu de travail. C'est pourquoi la FSCI s'efforce de convaincre les membres de la communauté juive de lui signaler les incidents antisémites, afin de se faire une idée aussi complète que possible de la situation.

15.2.5 Définitions : antisémitisme, antisionisme, critique envers l'État d'Israël

Antisémitisme

Définition de l'IHRA

La FSCI reprend la définition de l'antisémitisme ainsi que les exemples qu'en donne l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (International Holocaust Remembrance Alliance IHRA) et que reconnaissent

également la plupart des États européens et des organisations juives d'Europe : « L'antisémitisme est une certaine perception des juifs qui peut se manifester par une haine à leur égard. Les manifestations rhétoriques et physiques de l'antisémitisme visent des individus juifs ou non et/ou leurs biens, leurs institutions communautaires et leurs lieux de culte. »

Exemples illustratifs :

- l'appel au meurtre ou à l'agression de juifs, la participation à ces agissements ou leur justification au nom d'une idéologie radicale ou d'une vision extrémiste de la religion ;
- la fabrication d'affirmations fallacieuses, déshumanisantes, diabolisantes ou stéréotypées sur les juifs ou le pouvoir des juifs en tant que collectif comme notamment – mais pas uniquement – le mythe d'une conspiration juive ou d'un contrôle des médias, de l'économie, des pouvoirs publics ou d'autres institutions par les juifs ;
- le reproche fait au peuple juif dans son ensemble d'être responsable de crimes, réels ou imaginaires, commis par un seul individu ou groupe juif, ou même d'actes commis par des personnes non juives ;
- la négation des faits, de l'ampleur, des procédés (comme les chambres à gaz) ou du caractère intentionnel du génocide du peuple juif perpétré par l'Allemagne nationale-socialiste et ses soutiens et complices pendant la Seconde Guerre mondiale (Shoah) ;
- le reproche fait au peuple juif ou à l'État d'Israël d'avoir inventé ou exagéré l'Holocauste ;
- le reproche fait aux citoyens juifs de servir davantage Israël ou les priorités supposées des juifs à l'échelle mondiale que les intérêts de leur propre pays ;



- le refus du droit à l'autodétermination du peuple juif, en affirmant par exemple que l'existence de l'État d'Israël est le fruit d'une entreprise raciste ;
- l'idée selon laquelle les juifs seraient collectivement responsables des actions de l'État d'Israël.

Reconnaissance de la définition de l'IHRA en Suisse

La définition de l'antisémitisme de l'IHRA est aujourd'hui reconnue et appliquée par 30 États ainsi que diverses villes et organisations. L'IHRA, à laquelle la Suisse est également affiliée, a adopté cette définition en 2016. En 2017, le Parlement européen a appelé ses États membres à la reprendre.

En réponse à une motion du conseiller aux États Paul Rechsteiner, le Conseil fédéral a publié son rapport sur la définition de l'antisémitisme de l'IHRA en juin 2021 : il y reconnaît la valeur et la pertinence pratique de la définition opérationnelle de l'IHRA, juridiquement non contraignante. Par ailleurs, il souligne que cette définition doit être interprétée en fonction du contexte dans lequel elle sera appliquée. Par conséquent, tous les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux impliqués sont invités à approfondir leur connaissance de la définition opérationnelle et à participer au débat qui s'ensuivra.

Jusqu'à présent, certains grands partis politiques de Suisse ont officiellement reconnu la définition de l'IHRA : le parti social-démocrate PS en mai 2019, le parti radical-démocratique PRD en septembre 2021 et les Verts/libéraux PVL en novembre 2021.

Symboles

La FSCI considère comme antisémites les symboles nationaux-socialistes peints ou sprayés, tels que la croix gammée ou les runes

SS, uniquement lorsque leur utilisation a un lien direct ou indirect avec des personnes ou des institutions juives. Ils doivent donc être considérés comme antijuifs s'ils sont placés directement sur des synagogues ou sur les bâtiments d'institutions juives, s'ils sont associés à des symboles juifs, dans le cas où leur contexte l'indique indirectement.

Critique envers l'État d'Israël

La critique de l'État d'Israël ou de sa politique n'est pas en soi antisémite aussi longtemps qu'elle est formulée comme l'est la critique envers d'autres États. Elle l'est, en revanche, dès lors...

- qu'on utilise deux poids deux mesures et qu'on exige d'Israël un comportement qui n'est ni attendu ni requis d'aucun autre pays démocratique ;
- qu'« Israéliens » et « juifs » sont pris comme des synonymes ;
- que sont utilisés des symboles et des images associés à l'antisémitisme classique pour représenter ou caractériser Israël ou les Israéliens et Israéliennes (par exemple, l'affirmation que les juifs ont tué Jésus ou les meurtres rituels) ;
- que la politique actuelle d'Israël est comparée à la politique du Troisième Reich.

Antisionisme

On entend par antisionisme le rejet du mouvement national juif (sionisme). Les motifs et les justifications des antisionistes sont multiples et ne relèvent pas de partis ou d'idéologies spécifiques. Refuser l'idéologie sioniste n'est pas un acte antisémite en soi. Le fait est cependant que l'antisionisme est souvent une forme d'antisémitisme qui ne dit pas son nom. Parler d'une « presse sous contrôle sioniste » rend par exemple l'antisémitisme beaucoup moins



palpable que parler d'une « presse contrôlée par les juifs ». Dire « Je n'ai rien contre les juifs, mais je déteste les sionistes » est de la même veine et remplit la même fonction. Tant que sont appliqués aux « sionistes » les stéréotypes antisémites classiques associés aux juifs, il est relativement facile de démasquer la supercherie. Nombreux sont toutefois les cas où il est nécessaire de déterminer avec soin si, oui ou non, certaines affirmations relèvent de l'antisémitisme. On peut, par exemple, vérifier que la personne en question n'a pas déjà tenu des propos manifestement antisémites par le passé.

15.2.6 Incidents, cas limites et catégories (accompagnés d'exemples illustratifs)

Répartition des signalements reçus ou du matériel recherché :

Incidents : cas manifestes d'antisémitisme.

Cas limites : occurrences ne permettant pas de déterminer avec certitude si elles relèvent ou non de l'antisémitisme ; ou cas ouverts à différentes interprétations. Ils ne sont donc pas comptabilisés comme incidents.

Cas sans lien avec l'antisémitisme et donc non comptabilisés dans la statistique.

Les **incidents** sont classés selon les catégories de contenu suivantes :

- Antisémitisme général : ce sont en l'occurrence des stéréotypes antisémites classiques, du genre les juifs sont cupides, les juifs règnent sur les banques et les médias ou le judaïsme est la religion du diable.
- Négation et banalisation de la Shoah : dans cette catégorie entrent la négation de la Shoah (Holocauste) ainsi que sa banalisation et le fait de la réduire à un phénomène insignifiant.

- Antisémitisme en rapport avec Israël : forme d'antisémitisme établissant un lien avec l'État hébreu (cf. chapitre précédent « Critique envers l'État d'Israël », p. 31).
- Théories du complot antisémites contemporaines : dans cette catégorie entrent les théories complotistes allant au-delà du classique « les juifs dominent le monde » et s'étant développées avec une véhémence particulière ces derniers temps. Exemples : « La famille Rothschild et l'homme d'affaires George Soros portent la responsabilité de l'afflux de réfugiés qui vise à une transformation ethnique de l'Europe ainsi qu'à l'établissement en son sein d'une « race métissée négroïde » à la botte des magnats juifs de la finance. » Ou : « Les juifs ont inventé le coronavirus afin de pouvoir, grâce aux vaccinations, stériliser ou tuer les gens. »

À ces catégories s'ajoutent celles concernant la forme de l'incident (dites catégories de forme) : voies de fait, insultes, propos, postures, déprédations, graffitis, affiches/bandelettes et caricatures.

Voies de fait (VF) : Violences à l'encontre de juifs ou de personnes prises pour des juifs, perpétrées pour des motifs antisémites.

Insultes (Ins.) : Insultes antisémites adressées à des juifs ou à des personnes prises pour des juifs. Exemples : « sale juif », « va te faire gazer » ou « dommage qu'Hitler t'ait raté ».

Propos (Prop.) : Propos à contenu antisémite n'ayant pas été adressés directement à une personne déterminée.

Postures (Post.) : Démonstration publique d'idées antisémites, par exemple dans le cadre de manifestations, ou salut hitlérien adressé à des personnes juives.

Déprédations (Dép.) : Dégâts occasionnés à des synagogues, à des institutions juives, à des cimetières juifs ou à des commerces tenus



par des juifs, lorsqu'il est évident qu'ils ont été commis pour des motifs antisémites.

Graffiti (Graf.) : Graffitis, barbouillages et autocollants de contenu clairement antisémite.

Affiches/banderoles (A/B) : Affiches et banderoles déployées dans l'espace public, dont le contenu est clairement antisémite.

Caricatures (Car.) : Caricatures inspirées de stéréotypes antisémites rappelant souvent par leur style les caricatures antisémites de la première moitié du XXe siècle.

Pour certaines catégories de forme (insultes, propos et caricatures) sont créés des sous-groupes supplémentaires : actes, envois ou cas en ligne.

Actes (A) : Tout ce qui est en interaction avec des personnes ou des bâtiments.

Envois (E) : Tout ce qui est envoyé à quelqu'un, à savoir lettres, colis, courriels, textos, etc.

En ligne (L) : Tout ce qui se trouve dans l'espace numérique/sur Internet, à savoir tout ce qui a été relevé sur des sites Internet, dans les colonnes de commentaires des journaux en ligne et sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter ou Telegram.

Un incident ne peut appartenir qu'à une seule catégorie de forme. Toute double entrée est donc exclue. Un incident pouvant relever de plusieurs catégories est toujours attribué à la plus grave des catégories entrant en ligne de compte. Ainsi les déprédations priment les graffitis et les voies de fait les insultes.

Exemples éclairant les catégories de forme :

Voies de fait : (Exemple antérieur puisqu'en 2021, aucune voie de fait n'a été signalée). Un samedi soir vers 22 heures, un homme reconnaissable comme juif est pris à partie

par un passant, non juif, devant un immeuble du quartier 3 de Zurich. Ce passant dévisage plusieurs enfants juifs se trouvant sur un terrain de jeu. Plus tard, le juif quitte l'immeuble accompagné de trois connaissances juives. Le passant avec lequel a eu lieu peu avant l'altercation se met alors à courir après eux, un couteau à la main, en proférant des insultes antisémites. Interpellé par un témoin de l'altercation, il sera arrêté plus tard par la police.

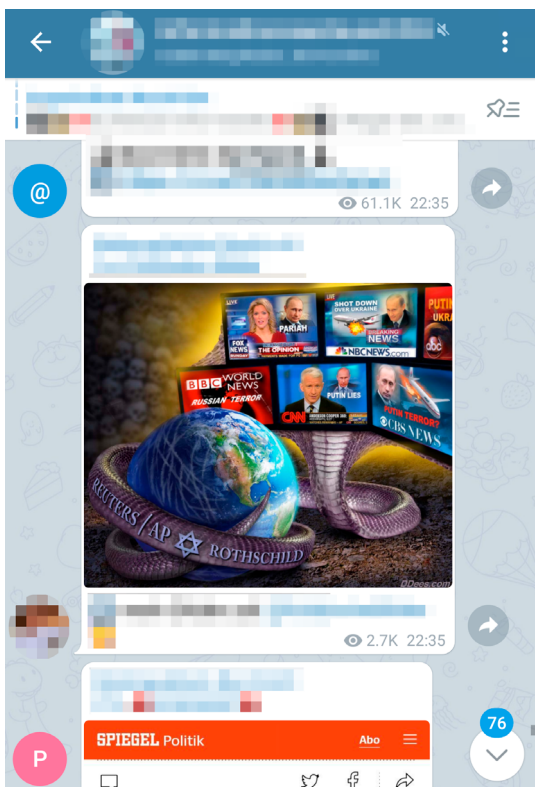
Insultes : Dans un café de Zurich, un homme ayant entendu deux personnes bavarder en hébreu les aborde en les agouissant d'injures antisémites.

Un courriel adressé à une personne juive contient l'insulte « Du jüdische Drecksau !!! » (espèce de salope juive).

Propos : Un conseiller national PS reçoit un courriel avec le texte suivant : « Nous, les non-vaccinés, n'avons pas besoin de cette fausse pandémie et du poison juif. Restez simplement parmi vos semblables, c'est-à-dire les déchets sociomenteurs de la société, et tout ira bien. Merci !!!!! »

Dans un chat de Telegram, les juives et les juifs ainsi que la famille Rotschild sont représentés sous la forme d'un serpent qui contrôle les médias :





Affiches/banderoles : (Exemple antérieur, aucune affiche/banderole n’ayant été signalée en 2021.) Sur plusieurs ponts de l’autoroute A3, entre Reichenburg (SZ) et Richterswil (ZH), ont été suspendues des banderoles imprimées de croix gammées et portant les inscriptions « I love Hitler » et « Tuer les juifs ».

Caricatures antisémites : Sur Twitter a été publiée la caricature d’un éléphant affublé d’un « visage juif » et montrant que les « juifs » seraient responsables de toutes sortes de groupes et idéologies.



Postures : À Bâle est donnée une conférence au sujet de la religion. La conférence aborde, outre diverses théories nébuleuses, divers propos et théories du complot antisémites.

Propos limites :

Déprédations : En février, dans la porte d’entrée de la synagogue de Bienne ont été gravés des propos antisémites et une croix gammée à l’aide d’un objet tranchant.



Un post sur Twitter : L’Allemagne serait-elle un État américain extraterritorial ou une province israéliite ? Qui gouverne – les États-Unis, Israël, la CIA, le Mossad, l’AIPAC, la Ligue de la diffamation ?

Voilà que maintenant ils augmentent encore le budget de la défense Cap tout droit vers l’inflation. Adieu l’euro. [twitter.com/j_todenhoefer/...](https://twitter.com/j_todenhoefer/)

Graffitis :



Graffitis limites : Une croix gammée sur un terrain de jeux pour enfants à Lugano. Mais le lieu ne se trouve pas dans le voisinage d’une institution juive, il manque également une référence explicitement juive.

Barbouillages antisémites dans une gare.





15.3 Résumé des incidents et analyse du rapport sur l'antisémitisme 2021 en Suisse alémanique, italienne et rhéto-romane

Par rapport à l'année précédente, 2021 a connu une augmentation des incidents antisémites enregistrés (2021 : 53, 2020 : 47). La FSCI a relevé 53 incidents antisémites en Suisse alémanique, italienne et rhéto-romane (à l'exclusion d'Internet), dont 16 insultes, 7 graffitis et 1 déprédation. Aucune voie de fait n'a été signalée. En ligne, sur les médias sociaux et dans les colonnes de commentaires des médias surtout, 806 incidents ont été enregistrés. Au total, 859 incidents ont été signalés et observés au cours de la période étudiée.

Les incidents enregistrés sont répartis en quatre catégories : antisémitisme général (331 incidents), négation/banalisation de la Shoah (38), antisémitisme lié à Israël (74) et théories du complot antisémites contemporaines (416).

Les incidents antisémites ont souvent lieu de manière groupée, en raison de ce que l'on appelle des « déclencheurs ». Au niveau international, on remarque surtout l'impact d'événements au Proche-Orient. Au niveau national, le nombre de commentaires et de messages antisémites a été supérieur à la moyenne au cours de l'année sous revue : un article sur « Inside Paradeplatz », qui contenait

de nombreux préjugés à l'encontre des juifs ainsi que la réplique du président de la FSCI à cet article a suscité nombre de commentaires antisémites ; il en a été de même pour la discussion qui a suivi l'idée d'un mémorial suisse pour les victimes du national-socialisme. Mais en 2021, le déclencheur majeur a été, de loin, la pandémie du coronavirus. Contrairement aux déclencheurs précédents, celui-ci ne s'est pas limité à quelques jours, mais s'est étendu à presque toute l'année sous revue. Il n'est donc pas surprenant que 51% de tous les incidents en ligne de cette année aient eu pour contenu des théories complotistes antisémites contemporaines. Parallèlement, on constate une diminution des messages antisémites observés sur Facebook. Avec 33 incidents, seuls 4,5% proviennent de cette plateforme (année précédente : 15,9%). Cela s'explique notamment par le fait que de nombreux médias ont renoncé à publier des articles sur le judaïsme ou le conflit au Proche-Orient sur leurs profils Facebook. Les années précédentes, à chaque fois, cela était à l'origine d'une grande quantité de commentaires non contrôlés et ouvertement antisémites. Sur Twitter, le nombre d'incidents est resté à peu près au même niveau (221) et représente 28,2% des incidents en ligne. En revanche, la part de Telegram a continué d'augmenter et constitue désormais la plateforme la plus représentée en chiffres absolus (489) et en pourcentage (61%). Dans le milieu des « rebelles du corona », la diffusion de théories du complot ainsi que de déclarations et d'images à contenu antisémite s'est poursuivie en 2021. On y a enregistré 451 incidents antisémites provenant de huit chats différents des « rebelles du corona », ce qui dépasse nettement le niveau de l'année précédente (135). Une grande partie des posts antisémites provient toutefois d'une poignée d'utilisateurs. Contrairement à de nombreux autres pays européens et aux États-Unis, en Suisse, l'antisémitisme semble être présent chez les opposants aux mesures de lutte contre le coronavirus mais, selon les analyses, ce n'est



pas une idéologie majoritaire. Néanmoins, la proportion encore plus élevée d'incidents enregistrés cette année, qui ont un lien avec le coronavirus, montre que la pandémie a été un indiscutable déclencheur et que les « rebelles du corona » attirent également des personnes aux idées douteuses.

Un élément continue de poser un problème épineux : les comparaisons inappropriées avec le régime national-socialiste ainsi qu'avec la persécution et l'assassinat de la population juive pendant la Shoah, incidents souvent observés dans le milieu des « rebelles du corona ». Ce sont des incidents qui ont pu être observés aussi bien lors de chats de groupes sur Telegram que lors de manifestations. Par exemple, on a vu des gens portant des « étoiles juives » marquées de l'inscription « non vacciné » ou « certificat Covid ». Ces comparaisons se sont encore multipliées avec l'arrivée du certificat Covid et ont même été relayées par des faiseurs et faiseuses d'opinion célèbres. La FSCI et la GRA ont donc lancé plusieurs appels pour demander que l'on renonce à de telles comparaisons. Ces appels ont été entendus et ont trouvé un écho dans le monde politique et la société civile.

Même si ces comparaisons sont absolument choquantes, elles ne sont pas comptabilisées comme incidents antisémites dans le présent rapport. Selon la définition de l'antisémitisme de l'IHRA, seules les comparaisons qui dévalorisent ou nient délibérément l'Holocauste ou la Shoah doivent être considérées comme antisémites.

Bien qu'en soi, et dans ce contexte, les comparaisons ne soient pas antisémites, leur quantité, leur fréquence et leur propagation conduisent à affaiblir la perception des événements de l'époque et donc, à les minimiser.

Voici quels sont les incidents les plus graves de l'année 2021 :

- Dans la porte d'entrée de la synagogue de Bienne, des propos antisémites et une croix gammée ont été gravés à l'aide d'un objet tranchant.
- En janvier, un événement zoom de la Jüdische Liberale Gemeinde JLG de Zurich à propos du Musée de la Brunngasse est perturbé par de nombreuses personnes produisant des portraits d'Hitler et des graffitis obscènes.
- En janvier également, une manifestation zoom de judaïstique à l'Université de Bâle est perturbée par des vidéos sur l'Allemagne nazie avec comme légende « La Shoah est un mensonge ».
- En avril, une voiture traverse un passage pour piétons en frôlant un juif orthodoxe. Le conducteur l'apostrophe de sa fenêtre : « Vous les juifs, je vous ai à l'œil. On devrait tous vous écraser. »
- En mai, la veille du chabbat, des juifs orthodoxes de Zurich sont injuriés par un groupe leur criant « Scheiss Juden » (putain de juifs).
- En octobre, une voiture dépasse plusieurs personnes juives à Zurich et klaxonne. Par la fenêtre, on leur fait le salut hitlérien et on leur crie aussi « Scheiss Juden » et « Heil Hitler ».





Fédération suisse
des communautés
israélites FSCI

Gotthardstrasse 65
Case postale
8027 Zurich

+41 43 305 07 77
info@swissjews.ch

swissjews.ch



Fondation contre
le racisme et
l'antisémitisme GRA

Case postale
8027 Zurich

+41 58 666 89 66
infogra@gra.ch

gra.ch

Impressum

Éditrices : Fédération suisse des communautés
israélites FSCI et Fondation contre le racisme
et l'antisémitisme GRA, Zurich 2022.

Conception graphique : SolitaireDesign

Le rapport peut être gratuitement téléchargé
au format PDF sur www.antisemitisme.ch